

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

22° : ALGER

28° : TAMANRASSET

p. 2

Dimanche 10 Novembre 2013 - 6 Mouharram 1435 - N° 423 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

ENFANCE-ISESCO
M^{me} Bendjaballah
à la 4^e Conférence
islamique des
ministres chargés
de l'enfance à Bakou

Page 3



«Reporters
sans frontières»
interpelle John Kerry
sur la situation de la
liberté d'information
au Maroc

Page 3

AUTOMOBILE
Accord
entre Arcofina
et le Chinois Faw
pour construire une
usine de véhicules
utilitaires en Algérie

Page 24

EN PRÉVISION DE L'ÉCHÉANCE D'AVRIL 2014 La fièvre de la présidentielle s'empare de la classe politique

Kamel Chérif

La scène politique nationale s'anime et les débats tendent à devenir passionnantes et passionnés à l'approche de l'échéance de l'élection présidentielle, prévue au printemps prochain. Il s'agit d'une pré-campagne électorale menée par chaque parti pour placer son poulain. En ce sens, les déclarations des uns est des autres rentrent dans le cadre de ce bouillonnement qui précède l'élection présidentielle, laquelle permettra à une partie de la classe politique de sortir de son hibernation et de susciter un débat d'idées qui ne sera que bénéfique pour la démocratie en Algérie. Les potentiels candidats annoncent déjà la couleur et affichent leurs intentions, au moment où d'autres temporisent pour se positionner sur l'échéquier électoral. C'est dire que les dés ne sont pas jetés et que la campagne pour cette échéance politique de grande importance pour le pays ne fait que commencer.

Pages 4-5



Appel au président
Bouteflika
à se porter candidat
pour un 4^e mandat

LUTTE CONTRE
LA BUREAUCRATIE
**Campagne
non-stop**
de Belaïz

Page 24



SÉTIF : LE NOUVEAU WALI
DONNE LE TON
La réhabilitation du service public :
un dossier «prioritaire»

Page 7

DÉPENSES DES MÉNAGES :
La population la plus
aisée accapare 40%
du total annuel

Page 7

SCIENCE et VIE
RHUME
Comment
vous retaper
rapidement

Pages 12-13

CULTURE

18^e SILA
Réalités
africaines
dans les
arts et les
lettres

Page 11

FOOTBALL

ALGÉRIE-BURKINA FASO
A J-1 du stage
des Verts, pas de
liste définitive
des joueurs
retenus

Page 21

SOCIÉTÉ

TRAGIQUE
ACCIDENT À ALGER
Décès
d'une femme
fauchée
par une rame
du tramway

Page 24



Régions Nord : 22° à Alger

• Soleil prédominant durant la journée , puis ciel devenant progressivement voilé à nuageux sur le Centre et l'Est avec localement quelques pluies en soirée.

Alternance d'éclaircies et de quelques passages nuageux demain vers les régions Centre et Est.

Les températures maximales varieront entre 20°C/24°C sur le littoral et entre 18°C et 21°C vers l'intérieur et les Hauts-Plateaux.

Les vents seront en général faibles à modérés.

Régions Sud : 28° à Tamanrasset

• Temps dégagé, partiellement voilé . Les températures maximales varieront de 22°C/26°C avec localement des pics de 30°C vers le Sahara central et l'extrême Sud.

Les vents seront faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable locaux.

Alger	max	22°	min	18°
Oran	max	23°	min	11°
Annaba	max	23°	min	15°
Béjaïa	max	25°	min	17°
Tamanrasset	max	28°	min	12°

MARDI 12 NOVEMBRE

Conférence de presse de M. Joseph Ged DG de NEDJMA



Une conférence de presse du directeur général de Nedjma M. Joseph Ged est prévue ce mardi 12 novembre 2013, au cours de laquelle il fera une annonce importante concernant l'entreprise.

AUJOURD'HUI À 12H30 À EL AURASSI

Conférence de presse conjointe Lamamra - Messahel



Les deux ministres avaient promis lors de la célébration de la première Journée nationale de la presse qu'ils organiseraient une conférence de presse mensuelle pour aborder toutes les questions d'actualité « sans aucun tabou. »

Ce sera le cas aujourd'hui à l'hôtel Aurassi à partir de 12h30.

DEMAIN À L'HOTEL EL DJAZAÏR Célébration du 50e anniversaire de la nationalisation de la SNTA

La Société nationale des tabacs et allumettes (SNTA) fête 50 ans de nationalisation. A cette occasion, une cérémonie est prévue, demain 11 novembre, à l'hôtel El Djazaïr, en présence du ministre de l'Industrie ainsi que des anciens PDG du groupe dont Mourad Medelci, actuellement à la tête du Conseil constitutionnel. Ainsi, Ahmed Madjour, PDG de la SNTA et l'ensemble de son équipe, célèbrent la nationalisation en 1963, de cette société , une date qui marque la volonté de l'Algérie de récupérer ses droits et assurer pleinement le contrôle de ses biens , après l'indépendance. Aujourd'hui, la SNTA est une des sociétés nationales les plus performantes, pourvoyeuse d'emplois dynamiques et de trésorerie pour le budget de l'Etat.

No comment

PROJET DE LOI D'UN IMPÔT SUR LA FORTUNE



CLOTURE DU 18^E SILA Affluence-record et remises exceptionnelles à la clé

Les amateurs de livres ont eu droit hier lors de la clôture de la 18^e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila), à des remises exceptionnelles allant de 20 à 50% sur certains ouvrages. Le salon qui a confirmé sa place d'événement majeur dans le calendrier social, a drainé un large public venu des 48 wilayas. Il faut dire que le rendez-vous littéraire était prometteur de belles rencontres avec la présence d'un très grand nombre d'auteurs.

Le choix de la date de cette importante manifestation culturelle, qui a été fixée en tenant compte de plusieurs facteurs dont le calendrier social, l'agenda international des salons du livre ainsi que des caractéristiques climatiques a permis à un maximum de monde de s'y rendre.

Les stands sur lesquels étaient prévues les dédicaces étaient inévitablement pris d'assaut par les fans, à l'image de celui des Editions Casbah qui était plein à craquer lors de la séance-dédicace animé par l'auteur Yassine Khadra qui a présenté à cette occasion son nouveau roman, «Les anges meurent de nos blessures». Des centaines de personnes ont également assisté durant les dix jours qu'a duré ce Salon aux différentes conférences et cafés littéraires animés par de célèbres auteurs algériens et étrangers.

190.000 actes de naissance numérisés à Ouargla

Plus de 190.000 actes de naissance ont été numérisés jusqu'ici dans la commune d'Ouargla, dans le cadre de la modernisation de l'administration et la numérisation de l'état civil, a-t-on appris hier auprès des services de la commune.

Pour mener à bien cette opération, quatre équipes, composées de personnels qualifiés au niveau des services d'état civil, ont été mobilisées, en plus de la mise à leur disposition de 35 micro-ordinateurs, a indiqué le secrétaire général de la commune d'Ouargla.

M. Boulenouar Ghobchi a fait état, dans ce cadre, de la délivrance quotidienne, grâce à cette opération informatisée, de près de 2.000 actes de naissance Si2, dont 70 extraits de naissance biométrique.

UNESCO

13 pays écartés du droit de vote en raison du non-financement

L'Unesco a officiellement écarté treize pays, dont les Etats-Unis et Israël, du droit de vote après qu'ils aient arrêté de contribuer au financement , a indiqué l'organisation réunie hier en séance plénière. Le non versement de cette contribution entraîne automatiquement la perte du droit de vote. Les Etats-Unis et Israël avaient cessé leur contribution financière après l'admission le 31 octobre 2011 de la Palestine en tant que 195^e Etat membre de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Le retrait des Etats-Unis a provoqué une grande crise financière au sein de l'organisation, qui a dû gérer une amputation de 22% de son budget, passé de 653 à 507 millions de dollars. S'agissant des onze autres pays, ils ont perdu leur droit de vote après avoir cessé de contribuer financièrement à l'Unesco en raison de difficultés économiques, catastrophes naturelles, conflits, etc. Les pays concernés sont la Dominique, les Maldives, Malte, les îles Marshall, la Micronésie, Niue, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sao Tomé-et-Principe, la Sierra Leone et le Swaziland.

«Reporters sans frontières» interpelle John Kerry sur la situation de la liberté d'information au Maroc

AFAPREDESA : «La communauté internationale interpellée pour mettre fin aux violations des droits de l'homme au Sahara occidental»

L'organisation

«Reporters sans frontières» (RSF) a adressé une lettre au secrétaire d'Etat américain, John Kerry, qui devait faire une tournée maghrébine, reportée de quelques semaines, dans laquelle elle a exprimé son inquiétude et ses préoccupations sur la situation de la liberté de l'information au Maroc.

«La situation de la liberté de l'information au Maroc, 136^e sur 179 pays dans le Classement mondial de la liberté de la presse de 2013, suscite un certain nombre d'inquiétudes et nécessite que les autorités prennent des mesures concrètes pour améliorer le respect du droit d'informer et d'être informé», a écrit le secrétaire général de RSF, Christophe Deloire, dans sa lettre.



L'affaire «Ali Anouzla», le directeur de la version arabe du site d'information «Lakome», arrêté le 17 septembre 2013 à Rabat pour avoir publié un lien vers un article du quotidien espagnol «El País» qui renvoyait lui-même vers une vidéo attribuée au groupe Al-Qaïda au Maghreb islamique, a été cité par RSF comme exemple, car les pratiques «inquiétantes» utilisées à son encontre «constituent une menace grave pour l'ensemble de la presse indépendante au Maroc».

A cet égard, il a été rappelé que Ali Anouzla a été libéré le 25 octobre, après avoir passé plus de cinq semaines en «détention préventive» mais qu'il restait inculpé, entre autres, d'«assistance matérielle» et d'«apologie de crimes terroristes», et encourt 10 à 30 ans de réclusion criminelle. RSF a également rappelé que la prochaine audience du journaliste devant le juge d'instruction est prévue pour le 23 décembre prochain, déplorant le fait que les versions arabe et francophone du site «Lakome» soient toujours bloquées depuis le 17 octobre, ainsi que le site «reflets.info».

A cet égard, l'organisation a considéré cette «procédure judiciaire et cette censure, fondées sur une décision politique et arbitraire» comme étant des «atteintes graves» au droit à la liberté d'information.

Par ailleurs, l'organisation a souligné la nécessité de réformes juridiques permettant de «garantir de manière pleine et entière le principe même de la liberté d'information», estimant que «les promesses de réformes des autorités marocaines, annoncées depuis le référendum

constitutionnel de 2011, tardent à se concrétiser». Pour la même occasion, RSF a rappelé l'«urgence» de dériminaliser les délits de presse, aussi bien dans le code de la presse que dans le code pénal marocain, «sans pour autant que cela ne se traduise par une augmentation du montant des amendes, qui doivent rester proportionnées».

«La loi doit définir de manière claire et précise les délits, notamment pour ce qui est des «insultes» et des «graves insultes», qui sont des notions éminemment subjectives, laissant une place importante à l'arbitraire, de la part notamment des magistrats», martèle RSF pour qui le principe de primauté de la loi spéciale sur la loi générale doit être réaffirmé afin de s'assurer qu'aucune disposition du code pénal ne soit appliquée quand il s'agit d'un délit de presse.

L'organisation a aussi plaidé pour la réforme de l'institution judiciaire marocaine afin de «garantir une réelle indépendance des juges», et pour la «suppression dans les textes et dans la pratique des «lignes rouges» que sont la monarchie, l'islam et l'intégrité territoriale, ainsi que les interdictions de publication pour «délit de blasphème».

En outre, RSF a souligné la nécessité de la mise en place d'un mécanisme «indépendant» et «transparent» pour l'attribution des cartes de presse et des accréditations pour les journalistes marocains et étrangers travaillant pour des médias nationaux ou étrangers, relevant que leur octroi ou retrait «ne doit pas être laissé à l'arbitraire d'une décision politique».

Les violations des droits de l'homme perpétrées par le Maroc au Sahara occidental depuis 1975

L'association des familles des prisonniers et disparus sahraouis (Afapredesa) a publié samedi un tableau récapitulatif des graves violations des droits de l'homme perpétrées par le Maroc au Sahara Occidental depuis le 31 octobre 1975 à ce jour. En voici les détails:

*type de violation	nombre global
nombre actuel	
-disparitions forcées	plus de (+)
4.500 personnes	+550 personnes
-détentions arbitraires	+30.000 personnes
-jugements iniques:	65 personnes
-tribunaux militaires	60 personnes
22 personnes tribunaux civils	+1.550 personnes
-jugements iniques:	41 personnes
*Nombre de décès:	plus de 1.300 personnes
*torture:	30.000 personnes
*victimes de mines anti-personnel:	2.500 personnes
*Déportation et exil:	
-Vers l'éxtérieur du territoire:	+ 220.000 personnes +200.000 personnes
-A l'intérieur du territoire:	73.000 personnes.

CONSEIL DE LA NATION

M. Boulahia : «Les positions de l'Algérie sur le droit des peuples colonisés à l'autodétermination sont immuables»

Le président de la commission des relations extérieures, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger du Conseil de la Nation, Brahim Boulahia, a affirmé samedi à Alger que les positions de l'Algérie à l'égard du droit des peuples colonisés à l'autodétermination «restent immuables et les campagnes marocaines haineuses ne peuvent influer sur ces dernières».

«Les positions de l'Algérie à l'égard du droit des peuples colonisés à l'autodétermination sont cohérentes avec les

décisions de la légalité internationale y compris celle reconnaissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a déclaré M. Boulahia à l'APS en marge de la réunion des 54 mouhafadhs du parti du Front de libération nationale (FLN), présidé par Amar Saâdani, son secrétaire général.

Il a souligné, à ce propos, que «le ton intrinsèque du discours du Maroc à l'encontre de l'Algérie ne date pas d'hier mais remonte à l'année 1963», précisant que «malgré cette campagne, le Maroc

réalisera un jour qu'il a emprunté le mauvais chemin en adoptant une position hostile à son voisin l'Algérie».

D'autre part, M. Boulahia a «déploré» l'escalade marocaine menée contre l'Algérie «bien qu'il sait à l'instar de la communauté internationale



que l'Algérie n'est pas partie du conflit qui oppose le Sahara occidental au Maroc mais un pays soucieux de la sécurité, la stabilité et la paix dans la région ainsi que des intérêts suprêmes des peuples maghrébins».

Enfin, le président de la commission des relations extérieures, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger du Conseil de la Nation, a fait remarquer que «l'établissement d'un Maghreb arabe intégré est et restera un objectif et une option stratégiques de l'Algérie».

ALGÉRIE-TUNISIE Adoption d'une ordonnance portant publication de l'accord commercial préférentiel conclu

Le gouvernement tunisien provisoire a adopté une ordonnance portant publication de l'accord commercial préférentiel conclu entre la Tunisie et l'Algérie, indique un communiqué rendu public par la présidence du gouvernement tunisien. Le conseil des ministres tunisien présidé par le chef du gouvernement provisoire, Ali Larayedh, a adopté une ordonnance portant publication de l'accord commercial préférentiel conclu entre la Tunisie et l'Algérie et des décrets et annexes relatifs à sa mise en oeuvre, précise le communiqué dont l'APS a reçu une copie.

L'accord prévoit la facilitation et l'encouragement du développement de la coopération économique et commerciale entre les deux pays à même de renforcer les investissements et les échanges et raffermir les relations de partenariat afin de réaliser la complémentarité économique et préparer le terrain pour la mise en place d'une zone de libre échange entre les deux pays.

L'ambassadeur d'Algérie à Tunis, Abdellah Hadj, avait salué à l'occasion de la célébration du 59^e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre 54 le parachèvement de toutes les mesures relatives à l'accord commercial préférentiel entre les deux pays dont l'approbation des décrets et annexes relatifs à la mise en oeuvre de cet accord. L'accord stipule que les deux parties doivent appliquer aux marchandises d'origine algérienne ou tunisienne, le principe du traitement national en ce qui concerne les taxes exigées dans le pays importateur.

Il prévoit des exonérations des taxes douanières qui vont de 40% à 100% pour certains produits industriels, et des exonérations des taxes douanières totales pour une liste de produits agricoles et agro-alimentaires. L'accord prévoit en outre des négociations pour examiner des réductions de taxes pour les produits agricoles tunisiens qui n'ont pas encore été touchés par les avantages tarifaires.

Les marchandises échangées doivent être accompagnées d'un certificat d'origine émis par les autorités concernées dans le pays exportateur.

ENFANCE-ISESCO

M^{me} Bendjaballah à la 4^e conférence islamique des ministres chargés de l'enfance à Bakou

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Souad Bendjaballah, prendra part au travaux de la 4^e conférence islamique des ministres chargés de l'enfance qui se tiendra lundi et mardi à Bakou (Azerbaïdjan), a indiqué samedi le ministère dans un communiqué.

Organisée par l'Organisation islamique de l'éducation, des sciences et de la culture (Isesco), la conférence aura pour thème «Les enfants et les défis de l'urbanisation dans le monde islamique», a-t-on ajouté de même source. La conférence s'inscrit dans le cadre des conférences spécialisées que l'Isesco organise dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, de la culture, de l'environnement et de l'enfance, en coordination avec le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et les parties compétentes dans les Etats abritant ces conférences, est-il précisé sur le site Internet de l'Isesco.

**AIN DEFLA:
MEETING
POPULAIRE DU FFS
«Nous
continuons
notre combat
pour la liberté
et la
démocratie »**

Salim Ben



Les citoyens, les militantes et les militaires du parti du FFS sont venus en masse pour prendre part au Meeting populaire, organisé dans le cadre des activités du parti à Khemis Miliana dans la wilaya d'Ain Defla.

Le FFS a drainé la grande foule de ses militants et autres citoyens ce Samedi à Khemis Miliana à l'occasion d'un meeting qu'il a tenu à la salle des fêtes Mohamed Boudiaf, en présence des autorités locales de la ville, de ses députés ainsi que de membre de sa présidence, Ali Laskri et de son premier secrétaire, Ahmed Betatache.

Ce dernier a insisté sur la construction d'un Etat de droit basé sur une justice indépendante et la souveraineté populaire. Le Secrétaire du FFS a parlé sur les rôles de leur leader Mr Hocine Aït Ahmed qui s'est retiré de la vie politique depuis le printemps 2013. « Hocine Aït Ahmed a donné plus de 70 ans de sa vie à lutte indépendantiste puis à l'opposition démocratique en Algérie », « Notre visite coïncide avec les célébrations du 59ème anniversaire de la révolution algérienne qui a bataillé la plus grande puissance dans le monde, ainsi que le 50ème anniversaire de la création du parti FFS en septembre 1963 ».

L'animateur s'est adressé aux jeunes militantes politiques pour leur dire que, comme Mourad Didouche, Mohamed Boudiaf, Larbi Ben Mhidi et Hocine Aït Ahmed en novembre 1954, vous devez, nous devons prendre nos responsabilités de jeunes aujourd'hui », dira Betatache Ahmed qui ne manquera pas de signaler le tableau de bord du pays qui clignote au rouge et il est temps d'arrêter la politique actuelle et engager le pays dans un processus sérieux ». « Le FFS a averti contre les risques de ce printemps arabe, qui a touché nos voisins. Et c'est grâce à la vision de notre leader Aït Ahmed Hocine qui tenu à sensibiliser les populations et mobiliser tout le monde contre les désires de certains pays occidentaux » « Et voilà le temps a donné raison à Aït Ahmed et au FFS » réclame t-il.

Le SG a réaffirmé qu'il n'est plus « permis d'ignorer le sacrifice de centaines de combattants de la démocratie, et il est du devoir de tous les militantes et de tout un chacun d'exiger une réhabilitation politique, historique, juridique et morale de l'ensemble de ces glorieux martyrs de la démocratie ». Il a également réaffirmé que durant le 5ème congrès qui a été tenu il ya 6 mois, le FFS a appelé à la « détermination à poursuivre le combat démocratique pour aboutir à une liberté et dignité totale et une souveraineté nationale ».

EN PRÉVISION DE L'ÉCHÉANCE D'AVRIL-2014 **La fièvre des présidentielles s'empare de la classe politique**

La scène politique nationale s'anime et les débats tendent à devenir passionnés et passionné à l'approche de l'échéance de l'élection présidentielle, prévue au printemps prochain. Il s'agit d'une précampagne électorale menée par chaque partie pour placer son poulain

Kamel Cherif

En ce sens, les déclarations des uns est des autres rentrent dans le cadre de ce bouillonnement qui précède l'élection présidentielle, laquelle permettra à une partie de la classe politique algérienne de sortir de son hibernation et de susciter un débat d'idées qui ne sera que bénéfique pour la démocratie en Algérie.

Les potentiels candidats à la présidentielle annoncent déjà la couleur et affichent leurs intentions, au moment où d'autres temporisent pour se positionner sur l'échiquier électoral. C'est dire que les dés ne sont pas jetés et que la campagne pour cette échéance politique de grande importance pour le pays ne vient que de commencer.

Toutefois et pour paraphraser le Premier ministre Abdelmalek Sellal, les débats gagneraient à être loyaux et surtout respectueux. Les deux derniers rendez-vous électoraux, à savoir les élections législatives suivies des communales organisées en 2012, avaient démontré la grande maturité de la classe politique algérienne.

Il est vrai que durant la campagne électorale tous les coups restent permis, mais dans la limite du respect des règles démocratiques. A cet effet, les flèches que se lancent mutuellement certains partis



ou personnalités politiques peuvent être considérées comme faisant partie des règles du jeu.

Autrement dit, en dépit de toutes les critiques et commentaires des uns et des autres, les règles démocratiques restent respectées. A ce propos, le Premier ministre avait indiqué qu'il acceptait les critiques, mais pas les jugements de valeurs.

A ce propos, certaines parties se font déjà la guerre, pour ainsi dire, mais la démocratie et l'éthique demeurent respectées, ce qui est de bon augure pour la démocratie en Algérie. Les débats sont

ainsi lancés et dans le cadre de cette précampagne, ceux qui soutiennent un quatrième mandat du Président Bouteflika l'ont déjà affiché ouvertement. En revanche, peu de candidats ont fait part de leurs intentions en prévision de l'échéance du printemps prochain, à l'exception du président de Jil Al Jadid, Jilali Sofiane et celui du parti Al Karima, Mohamed Benhamou qui ont annoncé officiellement qu'ils se porteront candidats. Les autres postulants à la magistrature suprême devraient le faire dans les prochaines semaines à mesure que la fièvre des élections monte.

FLN

La prochaine présidentielle donnera une image «réelle» de la pratique démocratique en Algérie

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saadani, a indiqué hier à Alger que la prochaine élection présidentielle sera «ouverte à tous» et donnera une image «réelle» de la pratique démocratique en Algérie.

La présidentielle de 2014 sera «transparente et libre», a déclaré M. Saadani à la presse à l'issue d'une réunion avec les mouhafedhs du parti. La prochaine présidentielle sera «ouverte à tous» et donnera une image «réelle» de la pratique démocratique en Algérie, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Saadani a affirmé que le parti «ne permettra jamais qu'il soit porté atteinte aux symboles nationaux, à



savoir la souveraineté, l'emblème national, l'hymne national et les martyrs de la glorieuse guerre de libération».

Le secrétaire général du parti du FLN avait condamné la semaine dernière la violation du siège du consulat d'Algérie à Casablanca et la profanation de l'emblème national, affirmant que cet acte «n'honore pas le Maroc». Concernant la réunion avec les mouhafedhs du parti, M. Saadani a précisé que plusieurs dossiers y avaient été abordés, notamment «le candidat du parti à la prochaine présidentielle, son programme, la préparation de la campagne électorale et la mobilisation de la base militante du parti en prévision de ce rendez-vous».

Les 54 mouhafadhs du parti FLN appellent le président Bouteflika à se porter candidat pour un quatrième mandat

Les mouhafadhs de 54 mouhafadhs du parti du Front de libération nationale (FLN) ont appelé le président Abdelaziz Bouteflika à se présenter candidat pour un quatrième mandat et de procéder à l'amendement de la Constitution dans «les meilleures délais».

«Nous apportons notre soutien à M. Abdelaziz Bouteflika et demandons qu'il se présente à un quatrième mandat afin de parachever et de réaliser davantage de progrès et de prospérité à notre pays et d'accélérer la révision de la Constitution», ont indiqué les mouhafadhs dans

un communiqué lu au terme d'une réunion samedi à Alger. Le parti du FLN «reste fidèle au programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, car ayant réussi, tout au long de son mandat et grâce à son expérience à marquer de son empreinte les domaines économique, social et culturel», précise le communiqué.

«L'image de l'Etat algérien a changé car étant devenu une référence pour les grands pays qui viennent tirer profit de son expérience dans les différents domaines», souligne la même source. Les

mouhafadhs ont déclaré, dans leur communiqué, que «tous les militants du parti sont unis pour préserver les symboles de l'Etat et tout particulièrement l'emblème national». Les mouhafadhs des 54 mouhafadhs dont des membres du comité central (CC), ont tenu une réunion sous la présidence d'Amar Saadani, secrétaire général du parti FLN. La réunion a été consacrée au débat de plusieurs questions d'ordre organisationnel dont les rapports sur les meetings régionaux du parti.

APS

RND

Bensalah rassembleur et prétendant

Le RND a su maintenir un certain embargo sur de qui se passait à l'intérieur de son organisation. Même Yahia Guidoum est resté plutôt discret sur sa stratégie; seules quelques indiscretions bien distillées ont remis le RND sous les projecteurs et alimenté les supputations des observateurs, qui ont parfois le sentiment d'être "menés en bateau ou baladés" selon les besoins des tireurs de ficelles...

On a su, au RND, faire taire les analystes en leur développant un discours, qui servira plus tard, sur l'enquête interne portant sur les forces et les moyens réels du parti, ses forces effectives et les méthodes de travail/ cette approche a permis aux responsables de gagner du temps "d'attendre les résultats de l'enquête et leur exploitation". Ce qui a pris



deux bons mois pendant lesquels, les différents ont été plus ou moins gommés entre les tenants de la ten-

dance Ouyahia ou des redresseurs d'Yahia Guidoum. Pour laisser émerger un seul dirigeant: Abdelkader Bensalah..

La réunion du 20 juin a consacré cette prise de pouvoir qui n'a fait que s'accentuer après la fixation de la date du congrès et des étapes intermédiaires.

Le RND est apparu petit à petit comme capable de traiter de ses insuffisances avec sagesse et souci de conserver le parti en tant que parti de gouvernement, d'élus et de gestionnaires. Il est clair que cela a pesé dans la balance pour se rendre à l'évidence que plus de divisions serait contreproductif.

D'ailleurs en quelques semaines, le discours du RND a repris de la vigueur et Abdelkader Bensalah plus d'autorité et d'importance sur l'échiquier politique algérien du moment. Comme en témoigne le meeting de la salle de l'UGTA, le 2 novembre où le protocole a permis à Abdelkader Bensalah d'engager le RND auprès du président Abdelaziz Bouteflika.

O.L

M. SAHLI

L'ANR appelle à la constitution de «familles politiques» en prévision des présidentielles

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a appelé, samedi à Skikda, tous les partis activant sur la scène politique nationale à constituer des «familles politiques» en prévision des prochaines élections présidentielles.

M. Sahli, qui présidait la première conférence de wilaya de sa formation politique à Skikda, a estimé qu'il n'était «pas sérieux» que chaque parti présente un candidat à ce vote, s'agissant, a-t-il souligné, d'élections présidentielles et non d'un scrutin communal. Pour le secrétaire général de l'ANR, la constitution de familles politiques «donnera, aux yeux des citoyens, une grande crédibilité à ces élections présidentielles et renforcera le caractère démocratique de ce scrutin».



Precisant que son parti «n'a pas encore décidé lequel des candidats il soutiendrait», M. Sahli a ajouté que l'ANR était «prête à apporter son soutien au candidat qui obtiendrait le consensus dans les rangs du courant national républicain» car, a-t-il souligné, ce courant est «loyal envers l'Algérie, au contraire d'autres courants préférant se montrer

à la présence d'observateurs internationaux lors de cette échéance électorale, M. Sahli a souligné qu'une élection honnête et transparente «renforcerait la confiance au sein de la société». Indiquant que l'ANR appuie l'idée de la constitutionnalisation du poste de vice-président de la République, il a rappelé le soutien de son parti à la révision de la Constitution, s'agissant, a-t-il dit, de «la dernière étape des réformes politiques».

Revenant sur la récente profanation de l'emblème national au consulat d'Algérie à Casablanca (Maroc), M. Sahli a souligné que l'ANR «soutient et continue de soutenir le peuple sahraoui», tout comme le peuple algérien qui n'a jamais renoncé à soutenir le droit des peuples à l'autodétermination.

**TAJ: GHOUŁ À TIPASA
La prochaine échéance électorale est «décisive» et «déterminante»**



Le président de Tajamoua Amel El Djazair (TAJ), M. Amar Ghoul, a qualifié, hier à Tipasa, la prochaine échéance électorale de «décisive» et de «déterminante» en réitérant le soutien «absolu» de son parti à M. Abdelaziz Bouteflika, en cas où il se porte candidat pour l'élection présidentielle d'avril 2014.

Lors de son allocution d'ouverture de la cérémonie du lancement du Conseil national des élus de son parti, M. Ghoul a expliqué que la position de TAJ représente «un gage de fidélité à M. Bouteflika et de préservation des acquis réalisés par le pays durant sa présidence, à leur tête la sécurité et la stabilité».

«Nous allons faire de la prochaine élection présidentielle une grande fête et éviter les tentatives de certaines parties étrangères qui veulent porter atteinte à la stabilité du pays», a insisté M. Ghoul, ajoutant que sa formation politique œuvre au soutien de l'Armée nationale populaire, à son renforcement et à la consolidation du processus de sa professionnalisation ainsi que de toutes les autres institutions de la République».

Après avoir rappelé que la décision de se représenter aux élections «est du seul ressort du Président Bouteflika et que TAJ ne devrait pas y interférer», M. Ghoul a indiqué que dans le cas contraire (non-candidature de M. Bouteflika), le sujet va être débattu par les instances du parti afin de prendre la position officielle au moment opportun.

Qualifiant le dynamisme que connaît actuellement la scène politique nationale de «situation normale qui précède une échéance électorale de grande importance», le président de TAJ a mis en garde contre le risque de «tomber dans le piège de plans étrangers visant à porter atteinte à la stabilité du pays».

Concernant le projet de la révision de la Constitution, M. Ghoul a estimé que le plus important réside dans son contenu et non pas dans la période de sa survue (avant ou après les élections).

La nouvelle Constitution devrait, selon lui, apporter «plus de séparation des pouvoirs», sans négliger l'équilibre et la complémentarité entre ces pouvoirs, ce qui conduira, a-t-il expliqué, à «consolider davantage les institutions de l'Etat».

A propos de la création du Conseil national des élus du parti, qui compte plus de 1.500 membres, M. Ghoul a affirmé qu'il constitue «un cadre organisationnel entrant dans le cadre des démarches du TAJ visant à rassembler toutes les forces et compétences du pays». Ce Conseil œuvre, a-t-il dit, à «servir l'intérêt général et ne travaille pas uniquement dans le cadre étroit du parti».

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU FRONT DU MILITANTISME NATIONAL Le FMN plaide pour une révision constitutionnelle après la présidentielle

Le secrétaire général du Front du militantisme national (FMN), Abdallah Haddad, a plaidé, hier à Bejaïa, pour un report du projet de révision de la Constitution au-delà de l'élection présidentielle.

«Il faut organiser au préalable un large débat et soumettre le projet à un référendum populaire», a-t-il estimé, à l'occasion de l'installation du bureau de wilaya de son parti, soulignant l'impératif d'éviter de confier l'adoption de ce projet au Parlement actuel qui, à ses yeux, «n'est pas représentatif». M.

Haddad en a profité pour réitérer ses propositions relatives, entre autres, à l'«élévation de Tamazight au rang de langue nationale et officielle», «la réaffirmation franche du principe de la séparation des pouvoirs», et «la non limitation des mandats présidentiels» pour les candidats, âgés entre 40 et 70 ans».

Abordant l'élection présidentielle, l'orateur n'a pas fait cas de ses ambitions personnelles, mais s'est longuement appesanti sur leur organisation et le respect du choix

des électeurs, privilégiant, à ce titre, l'option de confier tout le processus qui en dépend à une commission indépendante.

Faisant un bilan du développement du pays, l'orateur a estimé que celui-ci «n'a pas été à la hauteur des sacrifices consentis, ni des ressources et des potentialités du pays».

«Beaucoup de choses ont été réalisées, et ce serait malhonnête de ne pas le souligner. Mais, on aurait pu faire nettement mieux», a-t-il déclaré.

APS



Santé

**LE PROFESSEUR
CEDRIC HERMANS
À ALGER**

La prise en charge thérapeutique des hémophiles en débat

La prophylaxie (traitement préventif) dans la prise en charge de l'hémophilie A, a fait l'objet d'un débat, hier, à l'hôtel Sofitel d'Alger. Cette rencontre a réuni des experts nationaux et internationaux dont le P^r Cédric Hermans, chef de service hématologie à l'hôpital universitaire St-Luc, de Belgique. Ce dernier a mis l'accent sur l'importance du traitement prophylactique à base de facteur de la coagulation qui permet de prévenir les saignements articulaires chez les hémophiles et d'éviter les handicaps. La complication la plus grave pouvant affecter l'hémophile est le saignement articulaire, à l'origine des handicaps chez les patients.

« La prophylaxie est ainsi recommandée pour favoriser l'autonomie du malade et une meilleure qualité de vie », ont souligné les intervenants. Touchant exclusivement les garçons, l'hémophilie est une maladie hémorragique héréditaire due à l'absence ou au déficit d'un facteur de la coagulation.

Si c'est le facteur VIII qui est absent, on parle d'hémophilie A, si c'est le facteur IX on parle d'hémophilie B. Les saignements constituent le signe principal de l'hémophilie.

Les symptômes habituels de cette affection sont l'apparition d'hématomes sur le corps, après des chocs d'intensité modérés, de saignements importants et de douleurs dans les articulations.

Autant de signes qui doivent alerter les parents et les amener à consulter un spécialiste, pour un diagnostic rapide. S'il n'y a pas encore de traitement qui peut guérir les hémophiles, il existe des thérapies qui permettent d'éviter ou d'arrêter les saignements qui pourraient surve nir.

Selon les médecins, « ces traitements, permettent de compenser le défaut de fabrication de facteur de coagulation ». Le traitement se décline en deux catégories, à savoir le traitement prophylactique à prendre régulièrement (1 à 2 fois par semaine) et un traitement hémorragique, que le malade atteint d'hémophilie doit prendre avant un acte médical lourd (chirurgie, injection, opération).

Dans ce cadre, les médecins traitants apprennent à leur malade à s'auto injecter le facteur coagulant, à éviter les gestes violents qui peuvent leur provoquer des saignements (interne ou externe) et de prendre leur traitement à chaque fois qu'ils ressentent une douleur ou une difficulté à marcher.

Parmi les traitements préconisés, le kogenate, qui a été introduit sur le marché local, en 2009 et qui a fait ses preuves à travers le monde, après vingt cinq années d'utilisation. Pour rappel, un programme national pour la prise en charge des hémophiles a été initié, en février dernier.

Amel B.

La sonnette d'alarme est tirée sur la propagation du glaucome dans les localités du sud du pays

Des spécialistes en maladie du glaucome ont tiré samedi à Alger la sonnette d'alarme sur la propagation de cette grave pathologie pouvant entraîner la cécité dans les localités du sud du pays.

Ils ont plaidé, lors de la tenue de la 5^e journée de la Société algérienne du glaucome (SAG), pour une prise en charge médicale dans ces régions enclavées, en mettant sur pied une «formule» permettant aux patients d'accéder aux soins «très rapidement».

Le P^r Aberkane Djallal, membre de la SAG, a indiqué, dans son intervention, que son organisme avait effectué plusieurs enquêtes de dépistage dans plusieurs régions du pays, notamment dans les régions du Sud où une «forte» prévalence de cette pathologie a été constatée par les spécialistes.

Les enquêtes réalisées par la SAG ont révélé une prévalence assez importante de ce glaucome dans les régions du Sud plus, particulièrement, dans la région de Timimoun où une très importante pré-



valence a été observée», a-t-il souligné.

«Nous avons découvert dans ces régions de très inquiétants facteurs génétiques et ethniques susceptibles de provoquer cette maladie silencieuse et sans douleurs qui détruit le nerf optique sans que le patient ne se rende compte», a-t-il tenu à préciser.

La présidente de la SAG, le P^r Malika Tiar, a rappelé pour sa part que les missions médicales effectuées par son organisme dans plusieurs régions du pays, notamment, dans les régions du Sud ont conclu à «l'existence d'une forte prévalence de la maladie dans ces régions, faute de soins».

«Nous avons dépisté dans ces régions qui sont très peu médicalisées des cas de glaucome aux stades agogiques (stades

très avancés) faute de dépistages précoce et de soins», a-t-elle précisé. La secrétaire générale de la SAG, le P^r Zahida Merad, a relevé pour sa part que les enquêtes de dépistage réalisées par la SAG dans les régions du Sud ont révélé, aussi, la présence de «formes graves de glaucome». «Le dépistage précoce est très important pour faire face à cette maladie», a-t-elle prévenu, ajoutant que 55% des personnes glaucomateux dans le Sud ne savent pas qu'ils étaient atteints de cette maladie. Il est rappelé, dans ce cadre, qu'une étude sur la prévalence du glaucome en Algérie a été réalisée en 2008. Cette étude avait conclu que cette maladie représentait la deuxième cause de cécité et que 4,6% de la population de plus de 40 ans en étaient atteints.

Des spécialistes plaident pour l'intégration de la maladie du glaucome dans la liste des maladies chroniques

La nécessité d'intégrer la maladie du glaucome dans la liste des maladies chroniques a été «vivement» recommandée samedi à Alger par les participants à la 5^e journée de la Société algérienne du glaucome (SAG).

Les participants à ces journées ont insisté sur l'urgence et l'imprématif que cette maladie soit intégrée dans la liste des maladies chroniques, tout en relevant que son traitement à base de «collyres» doit être à la portée de tous les patients car «sa négligence pourrait provoquer la cécité».

«Il existe des molécules puissantes qui permettent de contrôler cette maladie mais

elles sont chères», ont-ils souligné. «Il faut faire bénéficier les patients atteints de cette maladie du système de remboursement automatique dans le cadre des maladies chroniques afin qu'ils puissent bénéficier promptement de ce traitement», ont-ils encore recommandé.

Le P^r Aberkane Djallal a souligné, dans ce cadre, que la maladie du glaucome est une «maladie chronique» au même titre que l'hypertension artérielle ou le diabète nécessitant un traitement à vie d'où l'urgence de l'intégrer dans la liste des maladies chroniques. «Le traitement du glaucome est coûteux et les pa-

tients à faibles revenus ne peuvent pas le payer. Il faut faire en sorte qu'il soit à la portée du malade afin qu'il puisse suivre correctement son traitement», a encore plaidé le Pr. Aberkane. Le P^r Malika Tiar, présidente de la SAG, a indiqué, pour sa part, que son organisme «milite» depuis cinq ans pour une révision de la liste des maladies chroniques afin que la maladie du glaucome y soit intégrée.

«La SAG n'a pas réussi à obtenir cette révision malgré que cette maladie nécessite un traitement régulier qui est coûteux et dont la plupart des malades sont des personnes âgées et dont certains ne sont

même pas assurés», a-t-elle déploré. «L'arrêt du traitement peut entraîner la cécité d'où l'urgence d'intégrer cette maladie dans la liste des maladies chroniques», a-t-elle insisté.

La secrétaire générale de la SAG, le P^r Zahida Merad, a soutenu, de son côté, que cette pathologie nécessitait une prise en charge au même titre que les maladies chroniques.

«On peut stopper la progression de cette maladie pouvant dégénérer en cécité par un traitement régulier à base de collyres», a-t-elle indiqué, soulignant d'importance cruciale que revêt ce traitement qu'il ne faut jamais négliger».

SELON DES DIABÉTOLOGUES

Une stricte hygiène de vie pour lutter contre les complications du diabète

Des médecins spécialistes ont assuré, samedi à Alger, que les diabétiques pouvaient éviter les complications de leur maladie et de mener une vie ordinaire pour peu qu'ils s'obligent au traitement, à des contrôles médicaux périodiques et une stricte hygiène de vie.

«Les diabétiques peuvent vivre normalement en prenant certaines précautions pour éviter des complications», se sont accordés à dire des médecins spécialistes, lors d'une journée de sensibilisation organisée par l'Association des diabétiques de Bologhine, à l'occasion de la journée mondiale du diabète. En plus du traitement qu'il faut suivre obligatoirement, le patient doit faire des dépistages annuels (les yeux, les reins, le cœur), et s'obliger à une hygiène de vie stricte pour éviter toute complication, a conseillé le D^r Ouarda Brik lors de cette rencontre tenue à la salle Atlas de Bab El Oued en

présence de malades et de leurs familles.

Pour le D^r Brik, les complications du diabète peuvent provoquer notamment des accidents cardio-vasculaires (AVC), des insuffisances rénales aiguës ou la cécité (perte de vue) que seuls un traitement régulier, le contrôle, le sport et une alimentation équilibrée pourraient prévenir. Dans une communication sur la cécité comme complication possible du diabète, le D^r Houda Zoughlech a attiré l'attention de l'assistance sur le fait que «le diabète peut affecter les yeux sans que le patient ne se rende compte dans l'immédiat».

«Le diabète peut provoquer même la cécité. La seule façon d'éviter ces complications, c'est le dépistage. Il faut faire un examen ophtalmologique au moins une fois par année», a-t-elle conseillé. Selon le Dr Souad Brahimi, le diabète peut être aussi à l'origine d'une insuffisance ré-

nale aigue. «La maladie est impossible à prévoir sans dépistage. Le patient ne ressent rien, aucune douleur, avant le stade finale de la maladie qui le conduit directement à se faire dialysé», a-t-elle prévenu.

Pour prévenir ces complications, les intervenants ont conseillé une alimentation équilibrée (à base de fruits et légumes), une fréquente activité physique (sport) tout en évitant les facteurs aggravant comme la cigarette et la prise de poids (l'obésité).

Agréée en mars 2011, l'Association des diabétiques de Bologhine compte 350 membres et se propose, selon sa présidente le D^r Noura Marniche-Sollah, d'accompagner les diabétiques et d'améliorer leur prise en charge.

APS

DÉPENSES DES MÉNAGES: La population la plus aisée accapare 40% du total annuel

La population la plus aisée en Algérie s'est accaparée 40% des dépenses annuelles des ménages algériens, soit une dépense 7,4 fois supérieure à celle de la population la plus défavorisée, durant la dernière décennie, selon les résultats d'une enquête réalisée par l'Office national des (ONS). L'enquête décennale a montré une disparité dans les dépenses de consommation des ménages entre les différentes catégories de la population durant la période allant de 2000 à 2011.



En effet, la catégorie la plus aisée de la société algérienne, soit 20% de la population, s'est accaparée 40% des dépenses annuelles des ménages algériens, alors que les 80% restants de la population et qui regroupent différentes catégories, n'ont absorbé que 60% du total annuel, a indiqué à l'APS le directeur technique chargé des statistiques sociales et des revenus à l'ONS, Youcef Bazizi.

Pour avoir «une meilleure appréciation des disparités dans la dépense de consommation des ménages entre différentes catégories, des déciles de population ont été construits en utilisant la dépense annuelle moyenne par tête», a-t-il précisé.

«La notion de décile correspond à la notion de pauvre et de riche de la population», a expliqué le même responsable. Selon l'enquête, les déciles sont définis comme étant des groupes de 10% de la population, classés par ordre croissant selon la dépense moyenne par tête.

Le premier décile (D1) correspond aux 10% du nombre global de la population algérienne (36,717 millions d'habitants), soit 3,7 millions d'habitants, dont la dépense annuelle moyenne par tête est la plus faible (population la plus défavorisée).

Le deuxième décile (D2) correspond aux 10% de la population (3,7 millions d'habitants) dont la dépense moyenne par tête est immédiatement supérieure à celle du D1 et ainsi de suite jusqu'au dixième décile (D10) qui correspond aux 10% de la population dont la dépense est la plus élevée (population aisée).

«En 2011, les dépenses des ménages les plus défavorisés (D1) n'ont représenté que 3,5% (157,1 milliards DA) de la dépense totale (4,489,5 milliards DA), alors que les dépenses de la catégorie la plus aisée de la société algérienne (D9 et D10) ont représenté 40% du total annuel dont un quart de ce total,

soit 26% (1.167,2 milliards DA) a été réalisé par le D10», a précisé M. Bazizi, superviseur de l'enquête.

La population aisée dépense 7 fois plus que la catégorie défavorisée

«La population la plus aisée a une dépense 7,4 fois supérieure à celle de la population la plus défavorisée, a-t-il encore souligné.

L'évolution, des dépenses annuelles selon la catégorie de population entre 2000 et 2011, montre que 50% des déciles (D1 à D5), qui représentent les catégories les plus défavorisées, ont gagné 1,7 point. Toutefois, cette catégorie de la population n'a réalisé que 28,7% (1.288,3 milliards DA), soit moins d'un tiers, de la dépense totale (4,489,5 milliards DA). La population la plus aisée (D6 à D10) a perdu, quant à elle, 2,3 point de 2000 à 2011, mais elle a réalisé 71,3% (3.201,2 milliards DA) de la dépense totale des ménages algériens.

La structure des dépenses selon les déciles et les groupes de produits montre que les dépenses alimentaires restent les plus importantes pour toutes les catégories de la population, mais avec une tendance à la baisse au profit d'autres groupes de produits notamment des groupes «logements et charges» et «transport et communications».

Les dépenses alimentaires qui ont représenté 41,8% (1.875,3 mds DA) des dépenses annuelles pour l'ensemble de la population en 2011, leur part passe de 54,1% dans le D1 (la population la plus aisée) à 28 % dans le dernier décile D10 (la catégorie la plus défavorisée).

Le groupe «logements et charges» garde un niveau élevé pour tous les déciles en raison de l'importance des clovers fictifs qui sont inclus dans l'enquête, a indiqué M. Bazizi, précisant que le loyer fictif, c'est l'estimation du loyer qu'aurait dû payer les propriétaires si ils étaient locataires du

logement qu'ils habitent.

Selon l'enquête, le D1 dépense 20,3% de son budget annuel pour le loyer et les charges alors que le D10 consacre 18,5% pour la même opération.

Les dépenses que consacrent les ménages pour les transports et communications ont représenté 6,3% du budget de la catégorie du D1 contre 24% du budget du D10. Cette «importante» différence s'explique notamment par l'explosion de l'utilisation du téléphone mobile et le nombre de voiture chez la catégorie de population la plus aisée.

Pour ce qui est des dépenses consacrées aux produits divers (tabac, montres et bijoux, dépenses non alimentaires des cérémonies et Zakat, etc.) ces dernières ont représenté 11,3% des dépenses annuelles des ménages de la D10 contre seulement 4% chez le D1. L'enquête décennale sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages réalisée par l'ONS a porté sur un échantillon de 12.150 ménages ordinaires et a concerné 900 produits que compte la nomenclature des biens et services. Les dépenses globales annuelles des ménages algériens ont presque triplé durant la dernière décennie, passant de plus de 1.500 milliards (mds) DA en 2000 à près de 4.490 mds DA en 2011. La dépense globale des ménages algériens est estimée à 4.489,5 mds DA en 2011, contre 1.531,4 mds DA en 2000, soit une dépense moyenne mensuelle de 59.700 DA par ménage, selon l'enquête qui a duré une année entière sur le terrain afin de prendre en charge les effets de la saisonnalité de la consommation. Cette enquête montre que la dépense globale annuelle des ménages algériens a presque triplé (2,9) durant la dernière décennie au niveau national, enregistrant un coefficient légèrement inférieur dans le milieu rural (2,4) contre (3,2) en milieu urbain.

La question de la réhabilitation du service public est un «dossier très important et prioritaire» a indiqué le wali de Sétif, Mohamed Bouderbali, au cours d'une réunion avec les chefs de daïras, indique un communiqué diffusé samedi par la cellule de communication de la wilaya.

Ce dossier est un «chantier ouvert», à la fois «simple et complexe» qui requiert «vigilance et souci permanent d'appliquer les directives et les orientations pour recadrer la relation entre l'administration et les citoyens», ajoute le communiqué, citant le chef de l'exécutif local.

Les cadres présents à cette réunion ont fait part, au cours des débats, des «atouts favorables» à même de permettre de mener à bien cette mission, comme les réalisations, en cours, de nouveaux sièges administratifs, d'extension de locaux et de consolidation de l'encadrement, selon le communiqué de la cellule de communication de la wilaya.

Le wali, selon la même source, rappelant «l'intérêt primordial» accordé par les pouvoirs publics à ce dossier, a appelé tous les concernés à «assumer leurs responsabilités» et à «prendre toutes initiatives favorables et propices» pour donner davantage de crédit à l'opération de réhabilitation du service public et assurer «l'humanisation de l'administration». La wilaya de Sétif qui compte plus de 1,5 million d'habitants, est subdivisée en 20 daïras et 60 communes.

MATIÈRES PREMIÈRES Les principaux marchés des matières premières finissent la semaine en berne

Les cours des matières premières ont fini la semaine sur une note baissière plombés par une hausse du dollar après le relèvement surprise du taux directeur en zone euro et les bons chiffres du marché du travail américain

Ces chiffres publiés vendredi ont fait nettement rebondir le dollar puisqu'ils ont conduit les investisseurs à parier sur un retrait anticipé des mesures d'aides de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Ces mesures, qui se traduisent par d'énormes injections de liquidités dans le système financier américain, ont tendance à diluer la valeur du dollar et à encourager les investissements dans les actifs risqués, telles que les matières premières.

Les cours du pétrole ont fini la semaine sur une note baissière plombés par la hausse du dollar et les négociations avec l'Iran.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 104,47 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 106,84 dollars une semaine plus tôt.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance baissait à 94,44 dollars contre 95,09 dollars le vendredi précédent.

Les cours du café ont plongé cette semaine, l'arabica touchant même un plus bas en sept ans, tandis que les prix de sucre reculaient et que ceux du cacao se consolidait.

Sous le poids d'une offre pléthorique, les cours du café sont tombés à des plus bas depuis plusieurs années jeudi, les cours du café ont diminué de 24% à Londres et de 31% à New York depuis le début de l'année, touchant régulièrement depuis cet état des plus bas depuis quelques années.

Sur le LiFFE de Londres, la tonne de robusta pour livraison en janvier valait 1.457 dollars vendredi, au même niveau que le vendredi précédent. Sur le ICE Futures US à New York, la livre d'arabica pour livraison en décembre valait 103,70 cents, contre 105,05 cents sept jours auparavant.

Les prix du sucre sont tombés jeudi à des plus bas depuis le 30 septembre, poursuivant leur correction après avoir grimpé à des plus hauts depuis un an mi-octobre en raison d'un incendie dans un entrepôt de sucre au Brésil, premier exportateur mondial.

A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mars valait 481,50 dollars, contre 488 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars valait 18,08 cents, contre 18,34 cents sept jours auparavant.

Les prix du cacao se sont consolidés en légère hausse après avoir accusé un repli la semaine dernière et avoir atteint des plus hauts en deux ans mi-octobre.

Pour les analystes de Commerzbank, les prix de la fève brune ont bénéficié d'une forte chute des stocks de cacao de la bourse ICE Futures US (au plus bas en dix mois), signe d'une demande vigoureuse, et d'une baisse des exportations indonésiennes. L'Indonésie est le troisième producteur mondial de cacao, après la Côte d'Ivoire et le Ghana.

A Londres, la tonne de cacao pour livraison en mars valait 1.706 livres sterling, contre 1.689 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en décembre valait 2.667 dollars, contre 2.653 dollars sept jours plus tôt.

Les prix du blé et du maïs ont baissé à Chicago, tandis que ceux du soja ont augmenté, portés par une révision inattendue à la baisse des stocks mondiaux par le ministère américain de l'Agriculture (Usda). Le boisseau de blé pour la même échéance s'est établi à 6.4950 dollars contre 6.6775 dollars vendredi dernier (-2,73%).

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre, le contrat de référence sur le marché, a clôturé à 4.2625 dollars à la mi-séance vendredi contre 4.2725 dollars en fin de semaine dernière (-0,23%).

Le boisseau de soja pour livraison en janvier, le contrat le plus échangé, a fini à 12,9600 dollars contre 12,5150 dollars il y a une semaine (+3,55%).

Les prix de l'or et de l'argent ont chuté en fin de semaine, pénalisés par la publication de chiffres bien meilleurs qu'attendus sur la croissance et le marché du travail aux Etats-Unis. Sur le London Bullion Market, l'once d'OR a terminé à 1.285,50 dollars, contre 1.306,75 dollars le vendredi précédent.

L'once d'ARGENT a clôturé à 21,70 dollars, contre 21,75 dollars sept jours auparavant. Les prix des métaux industriels échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont terminé la semaine en baisse, plombés par une hausse du dollar.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 7.415 dollars vendredi, contre 7.289,25 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1.803,75 dollars la tonne, contre 1.871 dollars, le plomb valait 2.128 dollars la tonne, contre 2.202,50 dollars, l'étain valait 22.850 dollars la tonne, contre 22.925 dollars, le nickel valait 13.912 dollars la tonne, contre 14.668 dollars et le zinc valait 1.891 dollars la tonne, contre 1.960,75 dollars.

EN DIRECT DE TISSEMSILT**Un programme ambitieux pour reverdir la région de l'Ouarsenis**

Un programme qualifié "d'ambitieux" a été tracé par le secteur des forêts à Tissemilt pour faire "reverdir" la région de l'Ouarsenis, accolée à une chaîne montagneuse dont le couvert végétal s'est considérablement détérioré au fil des ans. Des actions "confortées", selon lui, par la politique de soutien au renouveau rural, initiée par les pouvoirs publics, et qui s'est traduite, dans cette région, par la mise en place de divers projets de programmes de développement rural intégré (PPSR), entre 2009 et 2014, ciblant une population avec des prévisions de création d'emplois, les services de la conservation des forêts de

la wilaya de Tissemilt poursuivent la concrétisation des différents programmes de reboisement arrêtés par la direction générale des forêts avec un taux d'avancement assez conséquent puisqu'il avoisine les 70% qui englobent, notamment, les programmes annuels de 2011 et 2012.

Selon notre source, «3 000 ha sont en voie de reboisement avec diverses espèces d'arbres, dont des milliers d'arbres fruitiers distribués aux fellahs qui sont accompagnés dans cette action dont le taux de réussite progresse de campagne en campagne».

Ould Sidi Amar

PROTECTION CIVILE :**Campagne de sensibilisation contre les accidents domestiques**

Les accidents domestiques sont responsables chaque année de centaines de décès en Algérie. Pour éviter ces drames qui arrivent souvent par négligence, la Protection civile de la wilaya de Tissemilt a lancé une campagne de sensibilisation contre les dangers des accidents domestiques. Un programme riche et varié a été tracé en collaboration avec la radio locale de Tissemilt afin de sensibiliser les citoyens sur les dangers de ces accidents, «l'électricité, les fuites de gaz, butane surtout, l'intoxication alimentaire ou les brûlures» sont les principales causes des accidents domestiques. Cette campagne de sensibilisation se poursuivra tout au long de l'hiver.

O. S. A.

Projet d'hôpital de 240 lits au chef-lieu de wilaya

Un projet portant étude et réalisation d'un nouvel hôpital de 240 lits a été retenu, au titre de l'exercice 2013, pour la ville de Tissemilt, chef-lieu de wilaya. Ce futur établissement sanitaire remplacera, à terme, l'actuel hôpital de 120 lits construit durant les années 1980. Ce projet a reçu l'aval de l'agence de suivi des projets et des équipements. Le wali a annoncé lors d'un point de presse en marge de la célébration de la Journée nationale de la presse, que les travaux seront lancés

au début de l'année prochaine. Ce nouvel hôpital permettra de renforcer les infrastructures hospitalières qui ne parviennent plus à répondre à la forte demande de la population locale, d'autant que cette wilaya ne dispose actuellement que de trois établissements hospitaliers implantés respectivement à Tissemilt, Bordj Bouanâma et Theniet el Had.

O. S. A.

Les habitants du village agricole de Selmana se plaignent de leur cadre de vie

Les citoyens du village agricole de Selmana, à 21 km du chef-lieu de commune Laâyoune, wilaya de Tissemilt, sont montés au créneau ces derniers jours pour attirer l'attention des responsables locaux sur la détérioration de leur cadre de vie marquée par le manque du transport scolaire et du gaz de ville et la pénurie de l'eau potable à partir du château d'eau Hassi f'doul. Les enfants usent de tous les

stratagèmes pour rejoindre leur lycée à Khemisti, faisant ainsi quotidiennement 52 km en aller-retour. Ces habitants affirment avoir sollicité les services concernés pour trouver une solution à leurs problèmes mais en vain puisque ces problèmes persistent encore à ce jour. Répondant à toutes ces doléances lors de son passage à la radio locale, le maire dira que «le dossier du réseau de gaz de ville est à l'étude au

O. S. A.

niveau de la direction des mines et de l'industrie de la wilaya alors que le problème de la pénurie d'eau potable sera régularisé dans les tout prochains jours». S'agissant du transport scolaire, le maire a affirmé qu'un bus a été affecté aux élèves du village de Selmana en attendant la construction d'un lycée dans cette localité.

O. S. A.

Les habitants du douar El Hatayel réclament les moyens de transport

Les citoyens habitant certains douars de la commune de Lazharia, au nord de la wilaya, se plaignent, depuis longtemps, de l'absence de moyens de transport, ce qui accentue davantage leur isolement, conséquence de leur emplacement dans une zone montagneuse. Ce problème est vécu avec plus de conséquences fâcheuses par les élèves scolarisés, notamment ceux des cycles moyen et secondaire.

O. S. A.

TÉBESSA**D'importants moyens pour réhabiliter le village millénaire de Youkous, à Hammamet**

Une enveloppe de 215 millions de DA a été affectée au secteur du tourisme, à Tébessa, pour la réhabilitation du village millénaire de Youkous, dans la commune de Hammamet, qui occupe une place de choix dans le processus du développement du tourisme national, ont indiqué, hier, les services de la wilaya.



Un bureau d'études spécialisé a été désigné en vue de la concrétisation de cette opération qui devra être menée dans le respect de l'architecture traditionnelle du site et de son milieu naturel et environnemental, avec l'éventuelle implication d'investisseurs nationaux et étrangers, a-t-on ajouté de même source.

La valorisation du village de Youkous devra tenir compte, a-t-on précisé, de plusieurs orientations dont, entre autres, la mise en valeur du paysage, la préservation du milieu naturel, la restauration des vieilles maisons et l'organisation de l'accueil du public dans des conditions optimales de confort et de sécurité.

Le projet porte, outre la réhabilitation proprement dite des vieilles demeures, sur la

réalisation de bungalows, de kiosques multiservices, d'aires de jeu et de détente, de parcours sportifs, ainsi que sur le réaménagement du chemin d'accès à la grotte se trouvant sur les hauteurs du site et l'extension du parking, ont ajouté les responsables du secteur. Le site de Youkous, situé à une vingtaine de km au sud-ouest du chef-lieu de wilaya, occupe une superficie totale de 22 hectares dont 1,9 hectares abritent deux pôles d'habitatis-

tions, Ras Essour et El Medda.

Il est surplombé par la forêt appelée localement «El Ghaba», traversée par l'oued Bouakouz.

Les vestiges de thermes découverts dans ce village témoignent d'une présence romaine dans la région, au premier siècle de notre ère. Le site de Youkous, alors ap-

pelé «Aqua Sisarus» (Youkous les Bains), représentait une zone de liaison militaire des Romains, sur la grande voie stratégique entre Carthage et Lambèse-Batna, via Thévest (Tébessa), Khenchela(Mascula) et Tamugadi (Timgad).

Lors des Foutouhate, les musulmans se sont également installés dans cette région aux ressources hydrauliques inépuisables et à la nature luxuriante. Youkous, avec son air pur et sa fraîcheur à longueur d'année, situé au cœur d'un milieu naturel féerique, entouré de sources d'eau minérale, a bénéficié, ces dernières années, de plusieurs actions d'aménagement et d'équipements afin d'améliorer les meilleures conditions d'accueil des adeptes du tourisme de montagne.

RELIZANE**Lancement prochain des travaux d'une école paramédicale**

Le projet de réalisation d'une école paramédicale sera mis en chantier dans la wilaya de Relizane avant la fin de cette année, a-t-on appris du directeur de la santé et de la population.

Cette école de 400 places, qui sera réalisée à proximité du centre universitaire de la nouvelle ville Benadda Benaouda, dans un délai de 18 mois, contribuera à renforcer l'encadrement paramédical qui accuse un déficit dans cette wilaya.

Un service des urgences médicales sera également réalisé au niveau de l'hôpital «Mohamed Boudiaf» de Relizane, a-t-on appris des responsables de cet établissement hospitalier. Par ailleurs, il est prévu la réception, en fin 2013, du nouvel hôpital de 120 lits à «Ammi Moussa» dans l'Ouarsenis au sud de la wilaya.

La wilaya de Relizane dispose de trois hôpitaux à Relizane, Oued Rhouï et Mazouna, avec une capacité totale de 812 lits.

TOUGGOURT**La station de déminéralisation de l'eau livrable au premier semestre 2014**

La station de déminéralisation de l'eau potable implantée dans la daïra de Touggourt sera réceptionnée vers la fin du premier semestre de 2014, a-t-on appris auprès de la direction de ressources en eau de la wilaya de Ouargla. Cette station, constituée de trois réservoirs principaux et actuellement à 60% de réalisation, couvrira les besoins des quelques 120.000 habitants constituant la population des quatre communes composant la daïra de Touggourt, à savoir Touggourt, Tebesbest, Zaouia El-Abi-

dia, et Nezla où est localisé l'ouvrage, a-t-on indiqué. Cette installation, d'une capacité moyenne de 400 litres/ seconde, permettra de réduire de 2,2 grammes à 0,6 grammes seulement par litre le taux de salinité de l'eau qui sera distribuée pour les besoins de la population, a précisé la source.

En plus d'adoucir la qualité de l'eau, la station sera dotée d'un système de refroidissement des eaux qui l'alimenteront à partir d'un forage albien situé dans la zone de Sidi-Mahdi, commune de Nezla, pour ramener leur température de 60 à 30 degrés, ce qui permettra d'améliorer la qualité de l'eau et d'éviter le phénomène de la corrosion des canalisations du réseau de distribution de l'eau potable, a-t-on encore expliqué.

Cette installation, pour laquelle a été consacrée une enveloppe financière de 1,7 milliard DA, fait partie des 10 stations du même type actuellement projetées à travers la wilaya de Ouargla, dont les 9 autres sont implantées sur le territoire de la daïra de Ouargla.

APS

La Fondation «Zerguine et Zerdazi» pour la protection et la promotion des droits de l'enfant est née

La Fondation «Zerguine et Zerdazi» pour la protection et la promotion des droits de l'enfant dont la principale mission consiste à soutenir et assister tout enfant ayant subi une maltraitance physique, psychique et autres formes de privation, a été créée récemment, a-t-on appris hier auprès des fondateurs.



Cette nouvelle organisation dont le siège est à Constantine, a été créée «officiellement» le 1^{er} novembre 2013, «conformément à la législation en vigueur, à l'initiative d'une donation d'un terrain par Mohamed-Chérif Zerguine et de l'engagement pour la construction d'un centre de loisirs pour enfants par son ami, Tayouche Zerdazi», a expliqué à l'APS, M. Zerguine, président du conseil de la Fondation. Les principes de transparence et de collégialité forment la base de l'action et de la mise en œuvre des objectifs de la Fondation dont le conseil, qui représente l'organe de décision suprême, est nommé par le collège des fondateurs qui travaillent à titre bénévole, a-t-il indiqué, ajoutant que le président du conseil «est désigné dans la personne d'un de ses membres au début de chaque législature». A propos des objectifs tracés, M. Zerguine a souligné que la fondation a été créée pour «soutenir et assister tout enfant orphelin ou non orphelin, soustrait dans son enfance ou adolescence de son milieu familial, placé dans des institutions publiques ou chez des particuliers, qui a eu à subir une maltraitance physique ou psychique, un travail forcé, des épreuves humiliantes et dégradantes, ou une privation de scolarisation et formation normale». Il a ajouté que la fondation aspire aussi à «créer un ou plusieurs lieux d'accueil temporaires de loisirs et de repos, d'établissements spécialisés pour les personnes concernées, soulager leurs souffrances passées et actuelles, par l'entraide, l'écoute et l'échange, organiser des activités pour soutenir leur cause et à intervenir auprès des autorités aux fins de faire reconnaître leurs droits et promouvoir une politique efficace de prévention contre tout genre de maltraitance de l'enfant». Né le 25 novembre 1963 à Constantine, Mohamed-Chérif Zerguine, est un écrivain qui défend la cause de

l'enfance abandonnée. Lui-même né de parents inconnus, il publie au mois de mars 2009 son témoignage sur la condition des enfants abandonnés «Pupille de l'Etat. La Peur de l'Inconnu», et produit un film court-métrage «Mon nom hantait mes nuits», afin de sensibiliser la société à cette catégorie vulnérable de la population pour une meilleure prise en charge. Au mois de mars 2011, il publie «Nés sous X dans le monde arabo-musulman». Ce questionnement à l'endroit des exégètes religieux revendique entre autres le recours au test ADN pour établir la filiation de l'enfant né hors mariage, quand le géniteur est identifié. Au mois de septembre dernier, à l'issue d'une concertation avec son ami, Tayouche Zerdazi, ingénieur d'Etat des travaux publics, qui l'a toujours soutenu moralement, que l'idée de création de cette Fondation qui ambitionne d'ouvrir des antennes sur l'ensemble du territoire national est née, a-t-il confié.

EMPLOI

Vers le recrutement de 500 nouveaux travailleurs à l'Enafor

L'entreprise nationale de forage (Enafor) de Hassi Messaoud (Quarqqa) devra recruter 500 nouveaux travailleurs, dans le cadre de son plan d'action de 2014, a indiqué à l'APS le président directeur général de cette entreprise pétrolière.

Ces nouveaux employés seront recrutés dans le cadre des contrats de formation de pré-emploi et les contrats d'emploi direct, a précisé M. Djamel Khalidi, en marge d'une rencontre de sensibilisation sur la prévention des accidents dus à l'utilisation du gaz naturel, organisée ce weekend par la direction de la Protection civile de Hassi Messaoud et abritée par

l'Enafor.

Le recrutement de ces nouveaux employés entrera dans le cadre de la mise en service de nouveaux appareils de forage de l'entreprise et devront bénéficier d'une formation spéciale dans le domaine du forage, notamment les travailleurs à être embauchés dans le cadre des contrats de formation de pré-emploi, a-t-il ajouté.

Le même responsable a annoncé la mise en service, dans le cadre du plan d'action de l'entreprise pour 2014, de 5 nouveaux appareils de forage qui devront être exploités dans le cadre des investissements de l'entreprise. Deux de ces appareils

seront mis en service durant le premier trimestre, deux autres durant le troisième trimestre, et le cinquième apparaîtra au dernier trimestre de l'année 2014, a-t-il expliqué. M. Khalidi a révélé, dans ce même cadre, que l'Enafor a pris de nouvelles mesures afin d'assurer une formation de haut niveau au profit de ces nouveaux travailleurs.

Elle va assurer pour la première fois une formation et un apprentissage au niveau des chantiers de l'entreprise, alors qu'elle était précédemment assurée au niveau des bases de vie seulement, indiquant que les nouveaux travailleurs vont poursuivre une formation de

30 mois et seront embauchés directement au niveau des chantiers.

Toujours dans le cadre de la formation, 120 ingénieurs ont été sélectionnés et suivent actuellement une formation spécifique de reconversion dans le domaine du forage, ainsi que des ingénieurs et techniciens qui ont été recrutés et qui suivent la formation nécessaire, a encore fait savoir M. Khalidi.

Le même responsable a signalé qu'il sera procédé, dans le cadre du plan d'action de l'entreprise, au recrutement de 500 nouveaux employés chaque année et cela durant les cinq prochaines années.

M'SILA Arrestation d'un dealer devant un lycée à Sidi Aïssa

Exploitant des informations crédibles qui leur sont parvenues, les services de la police judiciaire de Sidi Aïssa, localité située à 93 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila, ont ouvert une enquête sur un homme répondant aux initiales de B.K., âgé de 35 ans, suspecté de commercialiser du kif traité et de cibler le milieu scolaire pour vendre sa marchandise aux effets négatifs redoutables. C'est au niveau du lycée de la cité Wiam que le trafiquant de drogue proposait sa marchandise aux adolescents. Son arrestation ne s'est pas fait attendre et une saisie de 185,7g de kif traité a été faite.

Présenté devant le parquet de Sidi Aïssa, l'homme a été placé sous mandat de dépôt pour commerce de drogue.

Mouad B.

Des Routes & des Vies

Pour réduire par an près de 40 % des décès sur nos routes...

Par : Yahia BELHAJD-MEZIANE

Ces derniers jours on a remarqué qu'après un long silence, que je qualifierai d'incompréhension de culpabilité et d'impuissance face à ce massacre au quotidien, des voix ça et là s'élèvent pour dire «kafa», c'est notre «stop» «Basta ou Baracat»...

Que faut-il faire pour qu'enfin une prise de conscience réelle et générale, prenne la seule et unique décision salvatrice et salutaire, celle de brider les compteurs, ce qui réduirait, au moins de 40 % les vies que l'on perd chaque année.

Al'occasion du Premier Moharam, jour de l'an pour tous les musulmans, la chaîne de télévision nationale, El Coran El Karim Channel, a innové en produisant une journée portes ouvertes sur le terrorisme routier, ses causes et retombées sur la société et le nombre de morts sur nos routes. L'absence d'éducation, de culture dans le comportement et le respect d'autrui sur nos routes, trottoirs, enfin une prise de conscience des dangers qui guettent notre survie en tant que personnes et en tant que nation. Tous les intervenants ont repris les causes et les différents constats ainsi que la responsabilisation des parents sur la conduite des leurs enfants. Le côté religieux a été très largement expliqué aux téléspectateurs. Et, l'intervention et le soutien du ministre des Affaires religieuses et son intervention est un grand acquis pour notre cause des victimes des routes. Il est demandé aux imams de faire des recommandations lors des prêches du vendredi. C'était notre demande première lors de notre chronique, «La religion et la route, la presse, les médias lourds et la route».

Il est à déplorer notre non invitation à cette émission. Cette omission ou oubli est dû au fait que nos ne soyons pas connu par cette chaîne, vu que je suis un combattant du terrain. J'ai fait des propositions concrètes et applicables sur le terrain. Mais, on ne nous écoute pas car cela ne vient pas d'outre-mer, et quand on fait semblant de nous écouter, on ne nous entend pas, quand on entend, on ne nous comprend pas! Dieu merci lors de cette émission, on a relevé une grande partie de nos analyses et recommandations. Mais pas l'essentiel, celle de passer une loi en urgence, celle de brider les compteurs au léger et lourd. Implanter des circuits de vitesse et où les amoureux des voitures de sports pourront s'adonner à cœur joie à leur sport favori. J'ai une stratégie à proposer à nos responsables s'ils veulent bien nous recevoir, où qu'ils me disent dans quel organe il faut que je l'édicte pour qu'ils puissent la lire !

Celui qui aura le courage et la conscience pour adopter une loi de brider les compteurs sera élu l'homme du siècle par nous les victimes des routes et ceux du monde entier. Il ne sera peut-être pas élu Président de la République, mais devant Allah, il sera élu au paradis. Alors, pas de quartier et point de tabous, notre ami est celui qui fait son travail où qu'il soit.

Et l'application des lois en vigueur pour tous et partout. La sensibilisation toute seule n'aurait aucun effet sur les chauffards et leurs comportements. L'autre côté positif est le fait de la prise de conscience de certains intervenants et de la Télévision algérienne, qu'il faudrait perpétuer dans le temps et de manière quotidienne.

Il faudrait une stratégie de développement de la route, ferroviaire, des transports aériens et maritimes.

Il est temps de voter des lois qui protègent la vie et les victimes des routes. Un statut des victimes des routes est indispensable pour leur dignité et leur survie ! Criminaliser toutes les actions et personnes qui favorisent les comportements irresponsables. Ceux qui interviennent pour récupérer ou rendre le permis, ceux qui le vendent, ceux qui payent pour l'achat du permis. Il devrait y avoir une peine de prison assez importante pour les dissuader d'envoyer nos jeunes à la mort certaine. Une conférence nationale est plus que nécessaire pour réunir toutes les personnes honnêtes, intègres et engagées dans l'humanitaire non, pas dans les salles climatisées, mais sur le terrain, et partout à travers le territoire national.

Maintenant, je dis que nous avons de nouveaux responsables de l'Intérieur et des Transports qui sont décidés à aller de l'avant pour faire barrage au terrorisme de la route.

Nous pouvons leur dire que nous sommes prêts à tout faire pour aider à sauver des vies algériennes. Comme le dit le titre de l'émission : «Kafa!», oui, nous le disons tous «stop» au crime sur nos routes. Si l'on ne faisait rien, pensez qu'en 2020-2025, on aurait sur nos routes 21 millions de véhicules, alors, à ce rythme là, nous dépasserons sûrement la Thaïlande avec ses 26 000 morts par/an. Unissons-nous tous ensemble contre une catastrophe programmée. Bonne année à tous les musulmans à travers le monde et aux Algériens, en particulier.

Qu'Allah nos préserve et préserve la vie de l'ensemble des Algériens.

Y.B.M.

La Pologne introduit le contrôle aux frontières le temps du sommet sur le climat

Les autorités polonaises ont décidé d'introduire le contrôle aux frontières le temps de la tenue de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique qui s'ouvre Varsovie du 11 au 22 novembre, selon le ministère polonais de l'Intérieur.

« Il y aura des contrôles aléatoires, comme ce fut le cas lors de l'édition 2012 des Championnats d'Europe de football », a annoncé Mme Agnieszka Golińska, porte-parole des gardes-frontières. « Les voyageurs doivent garder à l'esprit qu'ils pourront être l'objet de vérifications », a-t-elle insisté.

Le ministère de l'Intérieur a également prévu de faire appel à la police militaire pour pallier toute perturbation qui pourrait affecter la 19^e conférence des Parties à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 19) à Varsovie.

Des experts disent ne pas s'attendre à des décisions définitives à la conférence de Varsovie, ajoutant que si les participants parviennent à balancer le terrain en éliminant certaines divergences avant la conférence de Lima au Pérou en 2014, ce serait déjà un important.

CORONAVIRUS: Deux nouveaux cas enregistrés en Arabie Saoudite

Le ministère saoudien de la Santé a annoncé samedi avoir enregistré deux nouveaux cas confirmés du coronavirus MERS, qui a fait 52 morts sur un total de 127 personnes touchées par la maladie en Arabie Saoudite.

Dans un communiqué, le ministère précise que l'infection par le coronavirus MERS a été confirmée chez un Saoudien de Ryad, âgé de 72 ans, qui souffrait de maladies chroniques, et chez un deuxième homme de 43 ans, résidant à Jeddah (Ouest).

Au total le royaume a enregistré 127 cas, dont 52 sont décédés, depuis l'apparition de la maladie il y a plus d'un an, selon le

communiqué.

Le virus, désigné par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) comme le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (Middle East Respiratory Syndrome, MERS), a déjà fait 62 morts dans le monde, selon l'OMS.

L'Arabie Saoudite est le premier foyer du coronavirus et a enregistré 127 cas, dont 52 sont décédés, depuis l'apparition de la maladie il y a plus d'un an.

Il appartient à la même famille que le virus responsable du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003.

ROME: Arrestation d'un Somalien après le naufrage qui avait fait 366 morts près de Lampedusa

La police italienne a annoncé vendredi avoir arrêté un Somalien de 24 ans soupçonné d'avoir organisé le transport de migrants dans un bateau qui a coulé début octobre près de Lampedusa, faisant 366 morts. « L'homme, interpellé sur l'île de Lampedusa, est soupçonné d'être l'un des organisateurs de la tragique traversée du 3 octobre », a déclaré une porte-parole de la police à Palerme, en Sicile, en charge de l'opération, citée par la presse. Le bateau de pêche à bord duquel se trouvaient

les migrants avait pris feu et coulé en pleine nuit, une bonne partie des passagers dont beaucoup de femmes et d'enfants en bas âge, se retrouvant littéralement emprisonnés dans ses cales.

Les médias italiens ont rapporté que le Somalien aurait été identifié par des migrants entendus par le parquet, qui l'ont aussi accusé d'avoir abusé de plusieurs passagères pendant la traversée. Juste après la tragédie, les autorités avaient arrêté le capitaine du bateau de pêche, Khaled Ben-

APS

salam, un Tunisien de 35 ans, accusé d'homicides multiples.

Au cours de cette enquête, un autre passeur présumé, un Palestinien, a été arrêté à Lampedusa récemment pour avoir organisé l'arrivée d'un navire de réfugiés syriens, selon la police. Les autorités italiennes ont renforcé la répression policière et judiciaire du trafic de migrants après l'arrivée de plus de 35.000 demandeurs d'asile sur les côtes italiennes depuis le début de l'année.

APS

GRÈCE Les garde-côtes arraïssent un bateau sierra-léonais chargé d'armes

Les garde-côtes grecs ont annoncé l'arraîssemement vendredi dans le sud-est de la mer Egée d'un bateau battant pavillon sierra-léonais et transportant 20.000 fusils d'assaut kalashnikov. Le bateau, *Nour M*, a été conduit jusqu'à l'île de Rhodes où son capitaine turc et sept membres d'équipage ont été mis en état d'arrestation, précise un communiqué des garde-côtes. Toujours selon ce communiqué, un inventaire complet des armes et munitions saisies à bord du bateau est en cours. « Il reste à vérifier quelle était la destination exacte des armes et munitions découvertes », ajoute le communiqué. Selon l'Agence d'informations d'Athènes, le bateau a été intercepté à proximité de l'île de Symi. Il venait d'Ukraine et se rendait au port turc d'Alexandretta. En plus des armes, le bateau transportait, selon l'agence, une grande quantité d'explosifs.

Selon l'agence grecque, les ports de Tariqos en Syrie et de Tripoli en Libye avaient été initialement déclarés comme destinations aux autorités du contrôle maritime mais le capitaine du navire, lui, a désigné le port d'Alexandrette. L'agence souligne que le *Nour M* a déjà été repéré comme ayant servi par le passé à transporter de la drogue.

SYRIE Campagne massive de vaccination contre la polio en cours

Une campagne massive de vaccination contre la poliomélique est en cours en Syrie et dans six autres pays du Proche Orient, visant à terme à protéger 20 millions d'enfants, ont annoncé vendredi à Genève l'OMS et l'Unicef. Quelque 650.000 enfants ont déjà été vaccinés en Syrie, dont 116.000 dans la région théâtre de combats de Deir al Zour (nord-est), où des cas touchant des enfants ont été enregistrés, précise un communiqué de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Fonds mondial pour l'enfance des Nations unies (UNICEF). L'OMS avait confirmé le 29 octobre dix cas de poliomélique touchant des enfants syriens, dans le nord-est du pays. « Ce virus est arrivé par voie de terre, ce qui signifie qu'il ne se trouve pas seulement dans cette partie de la Syrie, mais dans une vaste région », avait prévenu le vice-directeur général de l'OMS pour la poliomélique, Bruce Aylward. La Syrie n'avait plus connu d'éruption de poliomélique depuis 1999.

La poliomélique est une maladie très contagieuse qui frappe surtout les enfants de moins de cinq ans. Elle peut conduire à la paralysie en quelques heures et la maladie peut être fatale dans certains cas.

Le Vietnam a commencé les évacuations avant le passage du typhon Haiyan



Les évacuations ont commencé au Vietnam où quelque 100.000 personnes se trouvaient sur la trajectoire du super typhon Haiyan, qui doit arriver aujourd'hui, deux jours après avoir balayé le centre des Philippines, où il a été déplacées vers des abris, où il indique hier les médias officiels.

Les évacuations ont démarré dans les provinces de Da Nang et Quang Ngai (centre), rapporte le journal *Tuoi Tre*, alors que le pays a été placé en état d'alerte.

Des écoles ont été fermées et les habitants vivant dans les villages côtiers les plus exposés à la tempête ont été déplacés vers des abris, dans des bâtiments publics construits en hauteur, ont précisé les journaux de la presse officielle. Haiyan, considéré comme le typhon le plus violent

de 2013 et l'un des plus puissants à jamais avoir touché terre depuis des décennies, devrait avoir un peu perdu de sa force lorsqu'il frapperait le Vietnam.

Mais il reste dans la catégorie des super typhons, doté d'un potentiel de "développements sérieux", a déclaré le Premier ministre Nguyen Tan Dung lors d'une réunion d'urgence vendredi.

Les Philippines tentaient de dresser un premier bilan hier matin, au lendemain du passage de Haiyan sur le centre de l'archipel, mais nombre de villes et villages touchés par la tempête étaient toujours inaccessibles.

Un responsable local de l'aviation civile a pu cependant indiquer par radio qu'il avait vu une centaine de morts gisant au bord des routes, dans la ville de Tacloban (centre, île de Leyte).

ESPACE Le satellite GOCE attendu dans la nuit de dimanche à lundi

L'Agence spatiale européenne (ESA) a annoncé vendredi que le satellite GOCE, lancé en 2009 pour cartographier les variations de la gravité terrestre, et qui a épuisé ses réserves de carburant, devrait effectuer sa rentrée dans l'atmosphère terrestre dans la nuit d'aujourd'hui à demain.

Le satellite doit se disloquer autour de 80 km d'altitude, la majeure partie des débris se consumant entièrement. Selon les prévisions de l'ESA, seulement une petite partie de sa masse initiale, environ 20%, soit 200 kg, devrait survivre à la rentrée dans l'atmosphère, et se désintégrer en plusieurs dizaines de fragments qui atteindront la surface de la planète.

GOCE se trouvait vendredi à environ 170 km de la Terre, et il était encore impossible de prévoir le moment exact et l'en-

droit où les débris du satellite retomberont. Sans être tout à fait nul, le risque que présente la chute de GOCE pour les Terriens est cependant considéré comme "très faible" par les experts. Depuis mars 2009, GOCE (Mission d'étude de la gravité et de la circulation océanique en régime stable) évoluait sur une orbite terrestre "à une altitude exceptionnellement faible pour un satellite de recherche".

Son "gradiomètre", l'instrument qui mesure la gravité en 3D, a permis d'établir une cartographie des variations de la gravité terrestre "avec une précision inégalée", a souligné l'ESA. Les scientifiques ont également exploité les données de GOCE pour établir la première carte mondiale à haute résolution de la frontière entre la croûte terrestre et le manteau, que l'on appelle le "moho".

GOCE est aussi devenu "le premier sismomètre en orbite" lorsqu'il a détecté des ondes sonores produites par le puissant tremblement de terre qui a frappé le Japon le 11 mars 2011.

La mission était initialement prévue pour durer 20 mois, mais l'ESA avait décidé de la prolonger jusqu'à fin 2012, la consommation d'ergol ayant été nettement moins importante que prévu. Attendue depuis plusieurs semaines, la panne sèche est finalement survenue le 21 octobre, signifiant la "fin de la mission" du satellite. GOCE a été construit avant l'entrée en vigueur, en 2008, d'un accord international contraignant les satellites scientifiques à se doter d'un système de propulsion qui permet de les faire tomber en mer, loin des zones habitées, à l'issue de leur mission.

ALGÉRIE - CHINE**Signature d'un mémorandum d'entente relatif à l'installation d'une commission culturelle mixte**

La ministre de la culture, Khalida Toumi et le vice-ministre chinois de la culture, Don Wey ont signé, vendredi au palais de la culture Moufdi Zakaria à Alger, un mémorandum d'entente relatif à l'installation d'une commission culturelle mixte chargée du suivi des projets de coopération entre les ministères de la culture des deux pays.

A cette occasion, Mme Toumi a indiqué que la signature du mémorandum d'entente, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de Chine à Alger, Liu Yuhe, tend à assurer «un suivi des projets de coopération culturelle avec la Chine» rappelant qu'il s'agit de la première fois qu'une commission culturelle est installée entre les ministères de la culture des deux pays.

La signature de ce mémorandum d'entente «traduit la volonté de l'Algérie et de la Chine d'intensifier et de renforcer leurs relations culturelles», a-t-elle ajouté. De son côté, le vice-ministre chinois a indiqué que la signature de ce mémorandum d'entente «permettra d'élargir et d'approfondir les échanges culturels» entre l'Algérie et la Chine soulignant que la culture «joue un rôle important dans les relations bilatérales». L'Algérie et la Chine qui célèbrent le 55ème anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques sont unies par des relations «amicales et fraternelles sœculaires». Avant la signature du mémorandum d'entente, la ministre de la culture et le vice-ministre chinois, arrivé mercredi à Alger, avaient inauguré en compagnie de l'ambassadeur chinois une exposition de photos chinoises retracant l'histoire des relations politiques et culturelles bilatérales.

JIJEL**«Mois Kotama du théâtre et de la création»**

Une dizaine de troupes théâtrales professionnelles marqueront la vie culturelle cette période à Jijel, par une tournée à travers plusieurs communes, à l'occasion de la manifestation «Mois Kotama du théâtre et de la création», a-t-on appris auprès de la direction de la culture. Les œuvres les plus récentes des coopératives théâtrales d'une dizaine de wilayas sont programmées dans les communes de la wilaya de Jijel à l'occasion de la manifestation «Mois Kotama du théâtre et de la création» qui se poursuivra jusqu'au 7 décembre prochain, a indiqué la même source. La coopérative culturelle de Sétif ouvrira le bal dès samedi dans la commune montagneuse de Chahna en présentant sa pièce «Feraoun». «El kabous», une œuvre de la coopérative de Tébessa, sera quant à elle présentée le mardi suivant dans la commune d'El Aouana. Le samedi 16 novembre, c'est la pièce de théâtre, «Houa, hiya» de la coopérative culturelle de Batna sera programmée à Selma-Benzia, tandis que «Koss Garmat» de la troupe «Le printemps» de Batna sera proposée au public de Beni-Yajis le 19 novembre. De nombreuses autres pièces, notamment «Fouth ghoul» d'une troupe de Sidi Bel-Abbès, et «Kayen ou Kayen» de la troupe Anis, dirigée par le monologuiste sétifien Lamri Kaouane, seront proposées dans de nombreuses localités de la wilaya de Jijel, au grand bonheur des amateurs des planches. «Amener la culture jusqu'aux coins les plus enclavés de la wilaya reste un objectif constant de la manifestation «mois Kotama du théâtre et de la création», a-t-on souligné à la direction de la culture.

18^E SILA RÉALITÉS AFRICAINES DANS LES ARTS ET LES LETTRES**Diversité des représentations mais pareil questionnement sur l'avenir**

La diversité des représentations des réalités africaines dans les arts et les lettres révèle néanmoins un même questionnement sur l'avenir de ce continent, signe de la nécessité d'une plus grande collaboration entre les différents acteurs culturels, s'accordent à dire les participants au colloque international «d'Afrique dans les littératures et les arts», clos vendredi à Alger.

Tenue depuis jeudi en marge du 18^e Salon international du livre d'Alger (Sila), cette rencontre, deuxième organisée au Salon depuis 2012, a réuni vingt-six universités de onze pays qui ont analysé la manière dont des artistes et des écrivains, d'Afrique et d'ailleurs, ont nourri leurs imaginaires à diverses époques de l'espace géographique, historique et social africains.

Ces chercheurs ont également souligné, par l'évocation du patrimoine oral, linguistique et pictural de l'Afrique, la nécessité de préserver et de promouvoir en travaillant en commun, une richesse culturelle menacée par les effets de la mondialisation.

Ainsi, des invités comme Christiane Chaulet Achour (Algérie, France) et Eliane Elmaleh (France) ont évoqué la «blessure» de l'histoire qu'a été l'esclavage en analysant l'impact de cette mémoire et de ses conséquences sur des auteurs et des peintres, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique.

Dans une lecture du roman "Saison de l'ombre" de l'auteure camerounaise installée en France, Leonora Miano, Mme Chaulet Achour a mis en évidence le choix particulier de cet écrivain d'évoquer la mémoire douloureuse de l'esclavage sans jamais le nommer directement, en s'attachant à raconter la vie de personnages évoluant dans le "monde disparu" d'avant l'arrivée des européens.

S'intéressant à l'art Afro-américain, Eliane Elmaleh a, quant à elle, relevé la «désision» et l'«ironie», utilisées par des peintres aux Etats-Unis qui subvertissent, en les réutilisant dans leurs œuvres, des «stéréotypes» racistes dans la représentation d'hommes et de femmes noirs diffusés dans ce pays depuis la traite des esclaves.

D'autres chercheurs à l'exemple de Jacqueline Jondot (France) se sont intéressés à des réalisations plus actuelles comme l'émigration clandestine, vue par le prisme d'écrivains français et italiens dont les romans participent à redonner, par leurs aspirations humanistes, «une dignité» à ces migrants.

La géographie du continent africain, particulièrement les espaces désertiques,



et leur influence sur les littératures et les arts figuratifs, anciens et modernes, ont également été évoqués par de intervenants comme Ali Mohammed Borhana (Libye) ou encore Ahmed El Mouloud Idda El Hilal (Mauritanie)

Un patrimoine linguistique et immatériel à préserver

Aux côtés des analyses littéraires et artistiques, des intervenants ont choisi d'aborder la richesse des littératures orales et des langues africaines, en proposant des réflexions sur les valeurs communes qu'elles véhiculent ou encore sur la manière de les sauvegarder face à l'uniformisation des cultures du fait d'une économie mondialisée. Dans cette optique, l'Egyptien Khalid Abouel-Leil a noté les similitudes dans des épopees populaires du Mali et des pays arabes, signe des échanges et des influences porteurs de «valeurs communes» entre ces peuples à travers les siècles.

Cette réalité, mise en évidence par l'en-

seignant à l'université du Caire, peut constituer une «base» pour l'écriture d'une histoire africaine, débarrassée de l'hégémonie de l'Occident, pense-t-il, à condition qu'«un véritable rapprochement» soit opéré entre les différents chercheurs.

Cette nécessité de création «de réseaux entre les institutions culturelles africaines» pour garantir la sauvegarde des langues parlées en Afrique a également été invoquée par le chercheur congolais Julien Kilanga Musinde.

Dans ce sens, les participants ont été unanimes à saluer la décision de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la Culture (Unesco) qui a donné son feu vert pour la création en Algérie en janvier 2014, d'un centre de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel africain, ainsi que l'a annoncé jeudi le directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologique et historiques, organisateur du colloque.

BOUMERDES**Lancement bientôt des travaux de réalisation de 9 bibliothèques**

Les travaux pour la réalisation de neuf (9) bibliothèques publiques seront lancés, avant la fin de cette année, dans la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris auprès du directeur de la culture.

Sur ce total de bibliothèques, cinq (5) seront implantées en milieu urbain dans les communes de Corso, Beni Amrane, Naciria, Dellys et Khemis El Khechna, alors que trois (3) autres seront construites dans des zones rurales des localités de Legata, Boudouaou, et Bordj Menaiel, a indiqué M. Abis Hocine, signalant qu'un projet d'une bibliothèque centrale est en chantier dans la ville de Boumerdès.

La wilaya de Boumerdès a bénéficié de 28 projets de bibliothèques publiques, entre 2006 et 2007, au titre du Fonds commun des collectivités locales (Fcl), relevant du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, dont 12 ont été concrétisées, à ce jour, ayant signalé le directeur de l'Administration locale, lors d'un Conseil de wilaya consacré au secteur de la culture. Lors de ce conseil, le wali de Boumerdès, avait particulièrement insisté sur l'impératif de livraison et d'équipement

de ces projets avant la fin de cette année, avertissant qu'il ne sera plus permis à l'avenir de tels retards.

Une enveloppe de 395 millions de DA avait été affectée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour la réalisation de bibliothèques et de salles de lecture publiques de différentes catégories à travers la wilaya de Boumerdès, à laquelle s'ajoute une dotation supplémentaire de 89 millions de DA, dégagée sur le budget de la wilaya.

Pour l'équipement de ces structures, la wilaya a bénéficié d'un financement de 43 millions de DA, outre un montant de 26 millions de DA, dégagé sur son budget propre, est-il signalé.

Depuis 2004, le secteur de la culture de Boumerdès a bénéficié d'une dotation globale de 1,4 milliard de DA, destinée à la réalisation d'un grand nombre de projets devant permettre, à terme, une relance véritable des activités culturelles, selon la direction de la culture.

APS

RHUME

Comment vous retaper rapidement

Les rhumes et autres petites infections de l'hiver laissent souvent place à une grosse fatigue. Quels nutriments privilégiés pour doper votre organisme et retrouver la forme au plus vite ?

Pourquoi ça fatigue

Toux, rhume, état grippal nous laissent râpilla. Ces baisses de régime tout à fait normales s'expliquent par la lutte entre notre système immunitaire et le virus (ou la bactérie) responsable de l'infection. Un combat qui mobilise les réserves de notre corps. Pour récupérer plus rapidement, il faut donc combler les carences les plus fréquentes. Adopter une alimentation saine, variée et équilibrée est une condition essentielle pour aider votre système immunitaire. Pendant la saison hivernale, le choix de fruits et légumes est restreint, mais il est toujours possible de bien s'alimenter. D'après Marie-Laure Alby, médecin généraliste, « il y a toujours des légumes en hiver, comme les carottes, les poireaux, les pommes de terre, les choux ». Côté fruits, ne faites pas l'impassé sur les oranges, clémentines et kiwis, précieuses sources d'énergie.

Pas d'impassé sur les vitamines

En plus du rhume, le stress et la pollution augmentent aussi la production de radicaux libres qui agressent notre organisme. Pour y faire face, nous avons besoin d'antioxydants, comme la vitamine C, le bêta-carotène et les polyphénols, présents dans les fruits et les légumes.

Le sélénium, lui, est apporté par le poisson, les œufs et la viande : notre alimentation nous en fournit suffisamment. Tandis que nous manquons parfois de vitamine E, qui protège les membranes des cellules contre l'oxydation : plus de 30 % d'entre nous ont des apports inférieurs à

8 mg par jour, alors que nos besoins sont estimés à 12 mg. On la trouve dans les matières grasses : le beurre, la margarine et les huiles végétales, comme l'huile de carthame par exemple.

Le magnésium pour récupérer

Le magnésium est essentiel pour récupérer rapidement après une infection hivernale. Indispensable à la transformation des aliments en énergie, une carence peut accentuer la sensation de fatigue. Pourquoi serait-on carencé ? Parce que nous consommons des aliments trop raffinés, appauvris en magnésium. Le petit plus : salades, blettes et épinards fournissent de la vitamine B9, favorisant l'absorption du magnésium.

Les Oméga-3 pour retrouver la pêche

Enfin, nous avons besoin d'acides gras essentiels oméga-3 pour reconstruire nos défenses immunitaires et lutter contre la déprime hivernale. Présents dans les membranes des globules rouges, transportant l'oxygène, ils dynamisent toutes les fonctions de l'organisme, y compris le système immunitaire. C'est pourquoi il faut inscrire poissons et oléagineux à nos menus, ainsi que l'huile de colza.

Reste à transporter ces nutriments vers nos organes. Et pour cela, rien ne vaut le mouvement ! Faire de l'exercice (même au bureau) une vingtaine de minutes par jour et respirer profondément : deux aides précieuses pour se sentir à nouveau d'attaque après un rhume.



J'ai un bon rhume : les remèdes naturels

Quand le nez coule, on ne lésine pas sur les mouchoirs en papier. On se lave les mains et on aide la nature avec les médicines douces.

Les remèdes de l'homéopathe

- L'écoulement est clair, les narines sont irritées : *Alium cepa* 5 CH, 3 granules, 3 fois par jour.

- Il est clair, les yeux sont irrités : *Euphrasia officinalis* 5 CH, 3 granules, 3 fois par jour.

- Il est jaune, non irritant : *Pulsatilla* 5 CH, 3 granules, 3 fois par jour.

- Il est épais, avec formation de croûtes : *Kaliun bichromicum* 5 CH, 3 granules, 3 fois par jour.

- Vous éternuez en salves : *Sabadilla* 5 CH, 3 granules, 3 fois par jour.

À noter : vous pouvez aussi prendre des complexes comme *Coryzalia* (Boiron), 2 comprimés toutes les heures.

Les conseils de l'aromathérapeute

- Prenez 3 fois par jour 1 goutte d'huile essentielle de ravintsara sur un demi-sucre, ou dans une cuillère à café de miel ou d'huile d'olive.

- Pour déboucher vos voies aériennes empêtrées et éviter la surinfection, mélangez



gez dans un bol d'eau chaude 2 gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus radié et 1 goutte de tea tree. Faites 3 inhalations par jour pendant 2 ou 3 jours.

Les astuces en plus

- Pour décongestionner et apaiser l'irritation nasale, appliquez un peu de crème

Calendula (Lehning) sur les ailes du nez. Ou déposez un petit poïs de crème *Homéoplasmine* (Boiron) dans les narines.

- Lavez-vous le nez plusieurs fois par jour, pendant 10 à 15 jours, avec des pulvérisations d'eau de mer enrichie en cuivre ou de *Rhinargion Rhume* (*Granions*).

- Pensez au pélargonium, la «Cranberry

du poumon ». Antibactérien et antiviral, il empêche la surinfection des voies respiratoires (*Activox gouttes buvables*).

Si le nez est bouché

L'air a du mal à passer ? Il faut hydrater vos muqueuses, donc boire suffisamment, plutôt du chaud, et apaiser l'inflammation.

Les remèdes de l'homéopathie

- La congestion est la même jour et nuit : *Sambucus nigra* 5 CH, 2 granules, 3 à 5 fois par jour.

- Votre nez est bouché pendant la nuit, mais le jour il coule comme une fontaine : *Nux vomica* 5 CH, 2 granules, 3 à 5 fois par jour.

- Il est bouché quand l'air est humide : *Dulcamara* 5 CH, 2 granules, 3 à 5 fois par jour.

- La racine du nez est bouchée : *Sticta pulmonaria* 5 CH, 2 granules, 3 à 5 fois par jour. Uniquement à gauche : *Lachesis* 5 CH, 2 granules.

- À droite : *Lycopodium* 5 CH, 2 granules, 3 à 5 fois par jour.

- Vous avez des difficultés pour respirer : *Ammonium carbonicum* 5 CH, 2 granules, 3 à 5 fois par jour.

L'astuce en plus
Remplir un lavabo d'eau bien chaude et y plonger les avant-bras.

Se laver le nez, le meilleur geste anti- rhume

Pulvériser un jet d'eau salée dans les narines, cela ne vaut pas un bon bain de mer, pensez-vous. Erreur ! Ce geste d'hygiène a des bienfaits sur la prévention, le soin et le confort respiratoire. Surtout en période d'apparition des virus, quand les rhumes nous guettent...

Le lavage des fosses nasales, c'est vraiment utile ?

La muqueuse nasale filtre des milliers de litres d'air par jour. Directement au contact de l'environnement, elle constitue la première barrière de protection du système respiratoire contre les agents extérieurs (virus, bactéries, allergènes, polluants...). Elle épure l'air inspiré avant qu'il n'atteigne les poumons.

Soumise en permanence à des agressions, cette muqueuse peut être victime d'une réaction inflammatoire locale qui se traduit par un écoulement, des éternuements et une production excessive de mucus à l'origine d'une gêne respiratoire, car le nez est alors bouché. La muqueuse nasale protège, mais il faut elle aussi la protéger.

En quoi le lavage du nez fait-il du bien ?

Comme il permet de débarrasser la muqueuse nasale de l'excès de mucus, des pollens et des agents pathogènes (virus, bactéries...) qui s'accumulent à sa surface, il permet aux muqueuses de jouer pleinement leur rôle, et agit en prévention.

En favorisant la désobstruction des fosses nasales, il diminue également la gêne respiratoire. Voilà pourquoi se laver le nez peut être un geste de base dans les rhinopharyngites sans complication, et un geste essentiel chez les nourrissons et jeunes enfants qui ne savent pas toujours très bien se moucher. Enfin, il constitue un vrai geste d'apaisement et de soulagement chez celles et ceux qui souffrent de rhinite allergique.

Comment fait-on pour laver le nez ?

Chez le nourrisson, ce lavage s'effectue de préférence avant les repas ou la tétée. Il faut placer le bébé sur le dos, la tête tournée sur le côté, jamais en arrière pour éviter un spasme du larynx. L'instillation (pulvérisation) se fait dans la narine supérieure en faisant en sorte que le liquide ressorte par l'autre narine. Les sécrétions restantes doivent être aspirées par un mouche-bébé.

Chez l'adulte et l'enfant, qui peuvent se moucher, le lavage nasal permet de déloger les sécrétions plus profondément enfouies. Les pulvérisations s'exercent tête penchée au-dessus du lavabo, dans chaque narine, en bouchant à chaque fois la narine supérieure. Du coup, le liquide s'écoule par l'autre narine. Le geste doit être suivi d'un mouchage. On utilise toujours ces produits lavants avant les autres médicaments à administration nasale, jamais après !

10 mesures efficaces contre les virus

Assainissez l'air ambiant

A bureau ou à la maison, il faut aérer au moins dix minutes par jour. Bien aussi, purifier l'air en utilisant un mélange d'huiles essentielles tout prêt (Puressentiel Spray assainissant aux 41 huiles essentielles : Assaini'spray Naturelle). Ou en associant du ravintsara, immunostimulant, et du citron assainissant, à l'odeur rafraîchissante. Pour une surface de 30 à 60 m², comptez 8 gouttes de chaque, puis faites fonctionner votre diffuseur pendant une heure, deux fois par jour. Dehors, respirez régulièrement un mouchoir en tissu après l'avoir imbibé d'une dizaine de gouttes de ravintsara.

Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour

Les virus du rhume ou de la grippe se transmettent par les gouttelettes de salive que l'on projette en éternuant. Mais ils voyagent aussi par les mains, que l'on met devant sa bouche, puis sur les poignées de porte, les rampes d'escalier... Il est donc important de vous laver les mains régulièrement et de conserver dans votre sac à mains un petit flacon de gel antiseptique sans rinçage.

Baissez le chauffage

Comme la pollution, les allergènes ou le tabac, la chaleur et l'air sec modifient la qualité des sécrétions des voies respiratoires, première barrière contre les microbes. C'est pourquoi la température de votre logement ne doit pas excéder 19-20 °C. Si vous avez des radiateurs électriques, pensez à installer des humidificateurs.

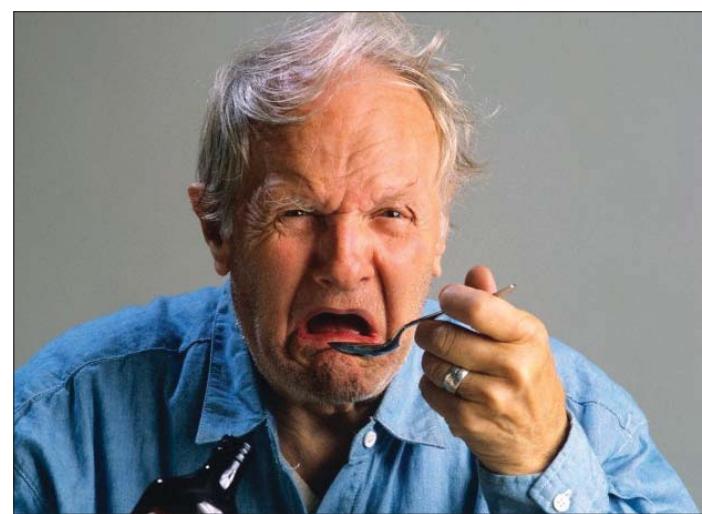
Bougez suffisamment

Les lymphocytes, cellules sentinelles de notre système immunitaire, circulent davantage dans le sang pendant et après une activité physique. Si vous manquez de temps pour vous adonner à votre sport préféré, essayez tout de même de marcher une demi-heure tous les jours.

Vous pouvez également rester au chaud et suivre notre programme vidéo de remise en forme pour vous muscler en douceur et booster vos lymphocytes.

Chouchoutez votre flore intestinale

Quelque 70 % de nos cellules immunitaires se trouvent dans notre système digestif. Il est donc utile de chouchouter notre flore intestinale en mangeant au moins deux yaourts aux probiotiques par jour. Mais aussi des fromages, comme le camembert, le brie ou le munster, dont la croûte renferme de "bonnes" bactéries qui vont nous aider à combattre les "mauvaises".



Faites une cure d'oligo-éléments

Vous vous sentez fatiguée ? Vous êtes donc plus vulnérable aux infections. C'est le bon moment pour faire une cure d'oligo-éléments. Prenez un mélange Cuivre-Or-Argent (Oligosol) (1 cuillère-mesure le matin, pendant un mois).

Vous travaillez au contact d'enfants en bas âge ou il y en a chez vous ? Vous êtes exposée aux virus... Par précaution, faites pendant tout l'hiver une cure de Manganèse-Cuivre (1 amoule par jour, deux semaines par mois).

Protégez-vous avec des huiles essentielles

Tout au long de l'hiver, faites confiance aux huiles essentielles et prenez 1 goutte d'origan sur un demi-sucre à la fin de chaque repas.

Parallèlement, frictionnez chaque matin la plante de vos pieds avec 4-5 gouttes de ravintsara. À diluer au préalable dans de l'huile végétale si vous êtes enceinte ou que vous avez la peau sensible. Pour faire barrière aux virus, vous pouvez aussi vous masser la poitrine tous les jours avec 4 cuillères à café d'huile végétale mélangées à 4 gouttes d'huile essentielle de thym à linalol, 4 de cardamome plus 2 de bergamote.

Faites confiance à l'échinacée

Cette fleur originaire d'Amérique du Nord aux faux airs de marguerite est réputée pour son action sur les virus. L'échinacée agit un peu

comme un vaccin et, en simulant une invasion virale, elle « obligeait » notre organisme à mobiliser ses défenses.

D'où l'intérêt d'en faire des cures durant l'hiver, sous forme de teinture-mère, de gélules ou d'infusion (15 jours par mois d'octobre à mars). Mais il ne faut pas en abuser : prise toute l'année, l'échinacée risquerait de fatiguer et d'affaiblir le système de défense. D'ailleurs, elle est déconseillée en cas de maladie du système immunitaire. Prudence aussi en cas d'asthme ou d'allergies.

Ayez le réflexe homéopathie

Pour aider à prévenir les syndromes grippaux (fièvre, fatigue, courbatures...), le Dr Jean-Pierre Willem conseille d'avoir recours à l'homéopathie.

Son conseil pour lutter contre les maux de l'hiver : 1 dose d'Influenzinum tous les 15 jours : 7 CH en octobre, 9 CH en novembre, 12 CH en décembre, 15 CH en janvier et 30 CH en février. Autre solution : Oscillococcinum®, 1 dose toutes les semaines.

Essayez l'acupuncture

La stimulation de points précis contribue à renforcer le système immunitaire, notamment en rééquilibrant les énergies.

N'hésitez pas à faire quelques séances d'acupuncture pour bien attaquer l'hiver si vous avez eu des soucis l'an dernier. Si vous consultez un acupuncteur médecin, les séances sont prises en charge par la Sécu.

Les médicaments anti-rhume mauvais pour le cœur ?

Délivrés sans ordonnance, les médicaments anti-rhume qui renferment un vasoconstricteur peuvent être potentiellement dangereux pour les personnes qui ont des antécédents cardio-vasculaires. C'est le service de pharmacovigilance du Centre hospitalier universitaire de Toulouse, dirigé par le P^r Montastruc, qui vient de tirer la sonnette d'alarme : alors que la saison des rhumes commence, les médicaments anti-rhume contenant de la pseudoéphédrine arrivent en pharmacie. Ces médicaments, indiqués dans le traitement des symptômes du rhume, peuvent être délivrés par le pharmacien sans qu'il soit besoin d'avoir une prescription médicale. Or, la pseudoéphédrine contenue dans les médicaments comme Actifed Rhume, Nurofen Rhume, Dolirhume, Humex Rhume... peut

dans certains cas, augmenter le risque d'infarctus du myocarde et d'accident vasculaire cérébral.

Pour le service de pharmacovigilance, "il faut éviter ces médicaments dont le risque est inacceptable au vu de la pathologie et préconiser plutôt l'utilisation du sérum physiologique". Le lavage du nez avec un spray de sérum physiologique ou une solution saline demeure en effet le meilleur geste anti-rhume, sans effets indésirables !

Jamais plus de 5 jours d'affilée

Il y a un an, en cette même saison des rhumes et virus hivernaux en tous genres, l'Agence nationale de sécurité du médicament avait publié une alerte sur les effets indésirables

cardiaques et neurologiques de certains médicaments décongestionnants de la sphère ORL. Et elle avait rappelé les conditions d'utilisation des médicaments vasoconstricteurs :

- La posologie maximale journalière ne doit pas être dépassée.
- La durée maximale de traitement ne doit pas excéder 5 jours.

Elle a également rappelé que ces médicaments sont contre-indiqués chez la femme enceinte, chez les enfants de moins de 15 ans et en cas notamment : d'hypertension artérielle sévère ou mal équilibrée, d'antécédents d'accident vasculaire cérébral ou de facteurs de risque susceptibles de favoriser la survenue d'AVC, d'insuffisance coronarienne sévère, d'antécédents de convulsions.

BARBARIE COLONIALE EN AFRIQUE

L'ALGERIE : I - L'extermination par le feu et la famine

Du capitaine Cler, futur général, le 1^{er} juillet 1842 :

« Depuis cinq mois que je suis dans ce pays, j'en ai passé quatre en expédition. Pendant ce temps, j'ai vainement cherché une occasion de combattre sans pouvoir la rencontrer. Nous n'avons fait la guerre qu'aux troupeaux, aux habitations, aux récoltes et à la partie la plus infime de la population. » (Cité par Paul Vigné d'Octon dans *La gloire du sabre*, pp. 76-77).

Lettre du capitaine Canrobert, adjudant-major au 6^e bataillon de chasseurs à pied. Koléa, 1^{er} janvier 1842 (Campagnes d'Afrique 1835-1848, Ed. Plon, 1898, pp. 255-256).

« Nous venons de faire plusieurs razzias dans les montagnes du petit Atlas. Nous avons surpris de nuit une assez grande quantité d'habitats de Kabyles et levé plusieurs sortes de troupeaux, des femmes, des enfants et des vieillards. Ces opérations, qui, je dois l'avouer, sont d'une grande ressource pour les approvisionnements de l'armée, sont, sous le point de vue militaire, du plus fâcheux effet. Le soldat, mal ou pas surveillé, excité d'ailleurs par l'appât du pillage, se livre aux excès les plus grands qui viennent singulièrement son caractère. »

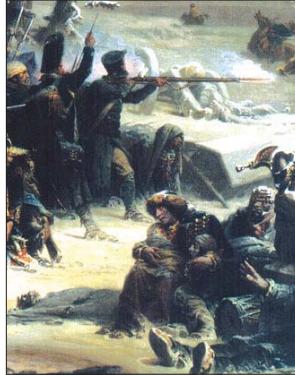
Lettre du lieutenant-colonel Foyey, du 5^e de ligne

Miliana, le 26 avril 1843 (Campagnes d'Afrique 1835-1848, Ed. Plon, 1898, pp. 310-311). « Je manœuvrai de manière à rejeter sur une des colonnes de Cherchell des troupeaux et des populations qui fuient devant moi, et je fis prendre à cette colonne où je pris moi-même cinq à six mille têtes de bétail et soixante femmes ou enfants, ainsi qu'un butin précieux des armes, etc. Du reste, il n'y eut sur aucun point de résistance sérieuse et la population, entraînée par la famille de El Berkani, s'était dispersée au loin, nous abandonnant les habitations qui furent toutes incendiées.

« Je n'avais jamais vu et je me doutais même pas qu'il y eut d'aussi nombreux et d'aussi grands centres de population que ceux que j'ai rencontrés dans les montagnes des Beni-Bou-Aïch, et des Berni-Bou-Melk, etc. Là, plus de gourbis isolés sur les flancs des montagnes, construits en brancharages et réparés aussitôt que détruits, mais des villages semblables à nos bourgs de France, dans les plus belles positions et quelquefois presque inaccessibles, tous entourés de jardins, de forêts immenses d'oliviers de la taille des platanes de Perpignan. Tous, nous étions stupéfaits de tant de beauté naturelle, mais les ordres étaient impératifs et j'ai cru remplir consciencieusement ma mission en ne laissant pas un village debout, pas un arbre, pas un champ. Le mal que ma colonne a fait sur son passage est incalculable. Est-ce un mal ? Est-ce un bien ? Ou plutôt est-ce un mal pour un bien ? C'est ce que l'avenir décidera. Pour mon compte, je crois que c'est le seul moyen d'amener la soumission ou l'émigration de ces habitants (...) Dans cette expédition, il a été enlevé aux Kabyles environ trois mille têtes de bétail et deux cents prisonniers ; on a brûlé plus de dix grands villages, coupé ou incendié plus de six mille oliviers, figuiers. »

Lettre de M. Dagnan, intendant militaire de la province de Constantine, le 24 avril 1843 (Campagnes d'Afrique, 1835-1848, Ed. Plon 1898, p. 314)

« Du reste, Constantine est horrible à voir ; toutes les constructions tombent en ruine ; la moitié des maisons qui existaient, il y a cinq ans, se sont écroulées et les débris gi-



sant sur place ; la population indigène est dans un état affreux de misère et de privation. C'est un spectacle qui navre le cœur. »

Lettre de M. Dussert, sous-directeur de la province de Philippeville et Constantine. Philippeville, le 15 mai 1843 (Campagnes d'Afrique, 1835-1848, Ed. Plon, 1898, pp. 314-315).

« Le gouvernement m'a donné ici une mission difficile et pénible. Il s'agit d'introduire sans secousse l'élément civil à Constantine et de travailler à la résurrection commerciale de cette pauvre province que le système du général Bugeaud a réellement mise à l'agonie.

« (...) Ainsi, le général Baraguey d'Hilliers dans ses dernières expéditions a détruit, dit-il, cinq mille oliviers. Si nous appauvririons le pays d'avance, qu'en ferons-nous quand nous l'aurons, si nous l'aurons ? »

Lettre de M. Pierre de Castellane

Mostaganem, le 28 mars 1844 (Campagnes d'Afrique, 1835-1848, Ed. Plon, 1898, p. 339). « Le soir, à sept heures, nous rentrâmes au bivouac, ramenant deux mille têtes de bétail, une centaine de prisonniers, presque des femmes et des enfants, qui, comme bien vous le pensez, sont traités merveille ; ce sont de précieux otages. Nous sommes restés plusieurs jours à ce bivouac, détruisant les figuiers, les récoltes, et nous ne sommes partis que lorsque le pays a été entièrement ruiné. C'est une dure nécessité, mais il le faut. Une sévère leçon devrait être donnée à ces populations ; les Arabes ne comprennent que la force brutale, c'est devant elle seule qu'ils céderont. »

Lettre du chef de bataillon Cann Robert, commandant le 5^e Bataillon de chasseurs à pied Ténès, le 18 juillet 1845 (Campagnes d'Afrique, 1835-1848, Ed. Plon 1898, p. 413)

« Me permettez-vous de vous dire, mon général, qu'en stigmatisant le triste système des razzias, vous avez accompli un acte de grande équité et de haute prudence ? Auteur ou spectateur forcé dans une multitude de ces drames, je n'ai que trop appris à reconnaître les désastreux effets de ce terrible et barbare moyen. J'aurais dû souvent gémir sur la démoralisation profonde qu'il jette dans le cœur du soldat qui égorgue, vole, viole et s'y bat pour son compte particulier, devant ses officiers souvent impuissants à le retenir. »

Lettre de M. Dussert, sous-directeur des affaires civiles à Oran, le 1^{er} novembre 1940, (Campagnes d'Afrique, 1835-1848, Ed. Plon, 1898, p. 206)

« Le général Lamoricière a fait le 22 octo-

bre une razzia heureuse. Il a ramené une grande quantité de bétail qu'il a fait vendre et dont il a distribué le produit (32 000 francs environ). Partie à la garnison, partie aux spahis et partie aux pauvres. »

Lettre du capitaine de Wimpffen, des tirailleurs algériens

Blida, le 24 août 1845 (Campagnes d'Afrique, 1835-1848, Ed. Plon, 1898, pp. 417-419).

« Après avoir détruit bien des moissons, abattu plusieurs milliers d'arbres, tué des Arabes, les colonnes à peine éloignées du théâtre de la guerre, un dernier détachement et un agent indigène sont massacrés aux environs d'Orléansville. »

« (...) Les mesures que je voudrais voir supprimer sont la destruction des arbres et des habitations. Nous étions au pic de l'Ouarsenis, où l'ordre nous avait été donné de détruire de superbes champs de figuiers et d'oliviers. Nos soldats arabes se livraient mollement et avec répugnance à cette corvée, je leur en fis le reproche ; l'un d'eux, que j'affectionne à cause de sa bravoure, me répondit : Pourquoi nous faire abattre ces arbres ? Ce sont les hommes qui se sont révoltés contre nous qu'il faut combattre. Il faut marcher contre eux, les attaindre et les punir. En détruisant ces arbres, tu punis aussi pour longtemps des femmes et des enfants qui ne vous ont rien fait : tu insultes Dieu et le marabout sous la protection duquel ces arbres sont placés. Tous les gens de ce pays te maudiront ; si tu coupais seulement quelques têtes de révoltés, tu aurais beaucoup moins d'ennemis. »

« Aucune des maisons brûlées par nous n'a été rebâtie ; j'ai repassé dans les villages que nous avions incendiés, aucun effort n'a été tenté pour réédifier ce que nous avions détruit. Les habitants de ces demeures ont préféré vivre sous la tente ou sous les rochers, soit par apathie, soit dans l'espérance de pouvoir mieux se mettre à l'abri de nos coups. Pour soumettre et punir les Arabes, je pense qu'on peut détruire les récoltes de l'année, exiger des contributions en argent et en nature, se faire remettre des chevaux et des mulets et leur laisser boeufs, chèvres et moutons, comme produit indispensable à leur existence et à la nôtre. »

« (...) Enfin, on devrait étendre davantage le système des otages. Si l'on réunissait les jeunes gens de bonne famille pour les éléver en France dans nos maisons d'instruction, ils rapporteraient dans leur patrie des idées et des connaissances qui en feraient les ennemis de l'ordre des choses actuel. »

Lettre du chef de bataillon du génie Bouteilloux

Blida, le 20 juin 1842 (Campagnes d'Afrique 1835-1848, Ed. Plon 1898, p. 273).

« Ces razzias qui ont été très habilement conçues ont ruiné ou du moins commencé la ruine du pays. Puis, dès le mois de mars, les colonnes sont sorties, faisant la guerre aux récoltes qu'elles faisaient manger en herbe par les bêtes de somme qu'elles traînaient à leur suite. On a fait beaucoup de mal aux cultivateurs, aux gens paisibles qui, de tout temps, étaient portés pour la soumission. »

Lettre du colonel Dubern, commandant le 9^e chasseur à cheval. Arzew, le 4 mars 1846 (Campagnes d'Afrique, 1835-1848, Ed. Plon, 1898, p. 476)

« Les razzias alternatives des Arabes et les nôtres ont achevé l'extinction de la race bovine, déjà commencée par la consommation imprudente des veaux et des vaches : il en a été de même des moutons. Au résumé, nous détruisons le pays que nous prétendons coloniser et civiliser. »

Bugeaud, promoteur de ces vastes opérations de destruction, avouera, quant à lui :

« On n'arrive pas à couper tous les arbres. Vingt mille hommes armés de bonnes haches ne couperaient pas en six mois les oliviers et les figuiers de ce pays. » (Cité par Michel Habart dans *Histoire d'un parjure*, p. 108).

Enfin, le général Camou dira lui aussi :

« Tous les villages des Béni-Immel ont été pillés et brûlés. On quittait des villages en feu par des sentiers semés de cadavres. Plus de trois cents villages avec leurs mosquées, écoles et zaouïas ont été détruits. » (Cité par Michel Habart dans *Histoire d'un parjure*, p. 108). Voilà le chapitre des razzias clos par des officiers sanguinaires qui s'étaient acharnés à ruiner notre pays.

En guise de conclusion, nous empruntons au professeur Mostefa Lacherif ceci : « La malfaiseance d'un tel système (colonialisme français) de mépris, de mensonge, de génocide, de défis constants à la morale universelle et au simple droit des gens, ne doit pas bénéficier d'une prescription dans le temps pour ses atteintes aux valeurs, aux libertés et à la vie même des sociétés humaines » (préface de Décoloniser l'*Histoire* de M.C. Sahli, ENAP, 1986, pp. 14-15).

Que l'auteur de *l'Algérie, nation et société* nous permette d'ajouter : « La guerre de conquête, à partir de 1830, visait à détruire tout un peuple, détruire son existence physique, son être national, ses biens, ses villes, ses valeurs propres, le moindre recours à la paix honorable et à la sécurité des personnes, cette guerre donc a, sans conteste, brisé irrémédiablement, pourra-t-on dire, quelque chose de vital, à long terme, dans les ressorts et les profondeurs psychomotrices et spirituelles d'une vaste communauté » (M. Lacherif, *Algérie et tiers-monde*, p. 24).

Voilà pourquoi il est impératif actuellement de combattre l'oubli en permanence, par tous les moyens. Sinon, comme l'a souligné le professeur Lacherif, il subsistera toujours quelque part dans notre esprit une partie anéantie, atrophie, amputée par les effets de la pire des gangrènes : le colonialisme. Ce combat culturel de tous les instants nous préservera contre toutes les superstitions qui nous parviennent de certains historiens français, prisonniers d'un paternalisme maladif quel ils associent le maquillage de la vérité.

Jusqu'à quand l'Occident continuera-t-il à cacher cette tare alors qu'il doit une fois pour toutes la renier, afin que dans la conscience des peuples du Nord, ne pourra plus survivre cette idéologie selon laquelle les conquêtes coloniales répondaient à un devoir de civiliser d'autres peuples considérés comme étant arrêtés ?

Or, si c'était véritablement le cas, à quoi donc servaient le sabre, l'eau-de-vie, la désorganisation sociale, la destruction des cultures autochtones, l'exploitation des richesses des pays conquis et le reniement de leur histoire par le mensonge et la falsification ? Pour ma part, j'ai toujours estimé que le procès du colonialisme français n'a jamais été fait. S'il a été fait par recours aux armes en Novembre 1954, sa condamnation expresse reste à faire par la conscience universelle et l'humanité tout entière. Le Nord guérira alors de son arrogance et de son esprit d'hégémonie. (*Barbarie coloniale en Afrique* - Anep - Alger -2003).

A.B.

(*)Journaliste-auteur

CHINE

Regain de vigueur de l'économie chinoise

La production industrielle chinoise a connu une accélération surprise en octobre, tandis que les exportations du pays rebondissaient, selon des sources officielles chinoises.

La production industrielle, indicateur permettant de jauger l'activité des usines et ateliers du pays, a augmenté de 10,3% sur un an en octobre, une légère accélération par rapport à septembre, a annoncé hier le Bureau national des statistiques (BNS). Cette progression était sensiblement supérieure aux attentes des analystes interrogés par l'agence Dow Jones, qui tablaient au contraire sur un ralentissement à +10,0%.

De leur côté, les exportations chinoises se sont reprises en octobre, progressant de 5,6% sur un an, plus qu'anticipé par les analystes, selon des chiffres publiés vendredi par les



douanes. Les ventes de détail ont augmenté de 13,3% sur un an en octobre, se maintenant au même rythme que le mois précédent, tandis que sur les dix premiers mois de l'année, les investissements en capital fixe, dont l'économie chinoise reste très dépendante, ont progressé de 20,1%. «Le regain de vigueur (de l'économie) est un peu plus fort et plus durable que ce que les marchés attendaient (...)

Ces derniers auront peut-être à réviser en hausse leurs prévisions pour la croissance du quatrième trimestre», ont observé les analystes de Bank of America Merrill Lynch.

La Chine a vu sa croissance économique accélérer à 7,8% au troisième trimestre 2013, après deux trimestres de ralentissement, notamment sous l'impulsion d'un mini plan de relance», dont des exemp-

tions fiscales, adopté par Pékin en juillet pour stimuler l'activité. Depuis, les indicateurs encourageants se succèdent mais les analystes s'attendent à voir la croissance retomber dans les trois derniers mois de 2014, les analystes de Bank of America Merrill Lynch tablant eux-mêmes sur +7,7%. Ces derniers avertissent d'ailleurs que, «même si les statistiques d'octobre sont bonnes pour le moral des marchés, elles viendront aussi renforcer les craintes de voir le gouvernement modérer ses mesures de relance, ou même durcir sa politique économique». Les haut responsables du Parti communiste chinois ont débuté hier une réunion plénière où doivent être discutées des réformes économiques «historiques», qui pourraient notamment viser à réduire le rôle d'un secteur public souvent hégémonique.

PLAN DE SAUVETAGE DU PORTUGAL Le FMI approuve un nouveau versement de 1,9 milliard d'euros

Le FMI a annoncé vendredi avoir approuvé le versement de 1,9 milliard d'euros en faveur du Portugal dans le cadre du plan de sauvetage international du pays où l'austérité est vivement contestée. Le feu vert a été donné par le conseil d'administration du Fonds, qui représente ses 188 Etats-membres, et porte à 24,3 milliards d'euros le montant des prêts accordés par le renflouement de Washington depuis le renflouement du pays en mai 2011, indique le FMI dans un bref communiqué. Plombé par son endettement et privé d'accès aux marchés financiers, le Portugal avait alors obtenu une ligne de crédit de 78 milliards d'euros, promise par le FMI et l'Union européenne en échange d'un plan d'économies drastiques. Lisbonne a récemment tenté d'obtenir un allègement de la cure d'austérité qui lui a été imposée, en tentant de faire passer l'objectif de réduction du déficit public pour 2014 de 4% à 4,5% de son produit intérieur brut (PIB). Mais la troïka lui a opposé une fin de non-recevoir. Les créanciers internationaux du pays ont, au contraire, demandé au pays de prendre de nouvelles mesures d'économies l'année prochaine alors que l'austérité est déjà vivement contestée dans le pays. Vendredi, de nombreux services publics portugais ont été perturbés par un mouvement de grève contre le budget 2014 qui touchera de plein fouet les fonctionnaires en allongeant leur durée de travail hebdomadaire et en diminuant leurs pensions de retraite.

GAZ NATUREL Eni ouvre une procédure d'arbitrage contre Statoil et réclame 10 mds USD

Le groupe énergétique italien Eni réclame 10 milliards de dollars au norvégien Statoil accusé de lui avoir vendu du gaz pendant plusieurs années à des prix prohibitifs, rapporte un journal norvégien vendredi.

Les deux groupes sont maintenant impliqués dans une procédure d'arbitrage censée examiner les termes de leur accord d'approvisionnement de long terme conclu en 1997, selon le journal d'affaires Dagens Naeringsliv (DN), cité par l'agence AFP. D'après ce journal, Eni reproche à Statoil de ne pas vouloir renégocier les termes de l'accord qui ont permis au norvégien de facturer son gaz à un prix jusqu'à 50% supérieur à celui du marché. A l'époque, il était d'usage dans les contrats de coupler le prix du gaz à celui du pétrole. Or, le premier a connu une évolution beaucoup plus faible que le second sur les marchés depuis la conclusion de l'accord, explique le journal.

Eni aurait réussi à renégocier les prix avec d'autres fournisseurs importants tel que le russe Gazprom pour tenir compte de cette évolution mais se serait heurté à un refus de Statoil, toujours selon le quotidien. La compagnie italienne a confirmé avoir ouvert une procédure d'arbitrage contre Statoil, alors que le porte-parole du groupe norvégien s'est contenté de rappeler que Statoil révise les termes de ses contrats gaziers de long terme régulièrement, généralement tous les trois ou quatre ans.

APS

PORTUGAL

Moody's relève la perspective de la note du Portugal de «négative» à «stable»

L'agence de notation Moody's a relevé vendredi la perspective de la note de la dette souveraine du Portugal, de «négative» à «stable», en confirmant sa note de «Ba3», estimant que sa situation économique et sa politique fiscale s'améliorent.

L'agence de notation salue les efforts du gouvernement portugais dans le but de consolider sa solvabilité financière et d'améliorer sa situation fiscale et budgétaire, comme l'ont démontré

certaines mesures présentées récemment dans le cadre du budget 2014.

Le changement de perspective est également motivé par plusieurs indicateurs montrant une stabilisation de l'économie portugaise, avec des exportations qui continuent de croître, tandis que le niveau de chômage baisse, s'éloignant des plus hauts niveaux qu'il avait atteint. «Les réformes结构nelles que le gouvernement portugais a enclenché dans le cadre du pro-

gramme de soutien de la troïka (UE, FMI, BCE, ndlr) devraient permettre de supporter la croissance économique à moyen terme», juge Moody's.

Enfin, l'agence constate une amélioration de la position de liquidité du Portugal, réduisant les risques de restructuration de sa dette, grâce notamment à un accès à des capitaux du secteur privé, le rendant moins vulnérable à des risques extérieurs dans la zone euro.

MARCHÉS

L'euro a terminé la semaine en baisse face au dollar

L'euro reculait vendredi face à un dollar revigoré par des chiffres biens meilleurs que prévu sur l'emploi aux États-Unis de nature à relancer les spéculations sur un durcissement prochain de la politique monétaire américaine, actuellement très accommodante.

La monnaie européenne valait 1,3368 dollar vendredi soir contre 1,3414 dollar jeudi soir. Elle progressait face au yen, à 132,40 yens contre 131,50 yens la veille, comme le dollar qui s'échangeait à 99,04 yens contre 98,02 yens jeudi soir.

L'économie américaine a créé 204.000 emplois nets en octobre, alors que les analystes en attendaient deux fois moins craignant un impact négatif de la paralysie partielle de l'Etat fédéral lors des 16 premiers jours du mois.

«Même si plusieurs indicateurs de second rang avaient suggéré ces derniers jours une certaine résilience

du marché de l'emploi en octobre, les investisseurs ont été positivement surpris par la solidité de ces données», estime un analyste à DailyFX.

«Les marchés accueillent la nouvelle comme le signe que la Réserve fédérale va peut-être commencer à resserrer sa politique monétaire plus tôt qu'on ne pensait, peut-être dès décembre», explique-t-il. «Les bons du Trésor américains ont d'ailleurs bondi, confortant l'idée que les investisseurs anticipent une diminution des aides de la banque centrale», ajoute-t-il.

Les mesures de soutien de la Fed, visant à stimuler l'activité économique, se traduisent par des injections massives de liquidités dans le système financier du pays, qui ont pour effet collatéral de diluer la valeur du billet vert, et par le maintien à un niveau quasi-nul de ses taux d'intérêts. La perspective d'une diminution de ces

mesures tend à rendre le dollar plus attrayant pour les investisseurs spéculatifs. L'euro restait de son côté pénalisé par l'annonce jeudi par la Banque centrale européenne (BCE) d'une baisse de son principal taux directeur à 0,25% lors de sa réunion mensuelle de politique monétaire, un nouveau plus bas historique alors que le loyer de l'argent en zone euro stationnait à 0,5% depuis mai.

De son côté, la livre bri-

tannique se stabilisait face à l'euro, à 83,45 pence pour un euro et baissait face au dollar, à 1,6019 dollar pour une livre. La devise helvétique reculait face à l'euro, à 1,2316 franc suisse pour un euro, comme face au dollar, à 0,9216 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,0908 yuans pour un dollar contre 6,0915 yuans la veille. L'once d'or a fini à 1.285,50 dollars au fixing du soir contre 1.307,25 dollars jeudi.



SAHARA OCCIDENTAL

Eurodéputés : L'accord de pêche entre le Maroc et l'UE est illégal

Le parlementaire européen, l'espagnol Raul Romega a souligné que le protocole d'accord de pêche entre le Maroc et l'Union européenne "est illégal" car "contraire au droit international", estimant que le Maroc est en quête "d'un soutien politique européen" à son occupation du Sahara occidental, rapportait vendredi l'agence de presse sahraouie (SPS).

Intervenant devant la commission de la Pêche de l'Agriculture du Parlement européen, M. Romega a indiqué que l'accord de pêche entre le Maroc et l'UE "est illégal car contraire au droit international".

A travers cet accord, le Maroc ne cherche pas seulement un protocole commercial mais plutôt "un soutien européen" à son occupation du Sahara Occidental notamment de la part de l'Espagne et de la France qui œuvrent, a-t-il dit, à "nous amener à cautionner ce plan et à satisfaire le Maroc".

Le parlementaire européen a appelé à cette occasion au respect du droit international en "excluant les eaux territoriales du Sahara Occidental de cet accord" comme l'ont déjà fait les Etats-Unis dans leurs accords avec le Maroc rappelant les recommandations juridiques du Parlement européen sur l'exclusion des eaux territoriales du Sahara Occidental.

Il a estimé dans ce sens que les Sahraouis doivent être consultés sur tout ce qui concerne leurs territoires et les revenus des accords. Lors de la réunion de la commission de la Pêche et de l'Agriculture du Parlement européen, plusieurs eurodéputés, notamment espagnols, suédois et finlandais, se sont opposés à l'accord de pêche avec le Maroc soulignant la nécessité d'exclure totalement les territoires sahraouis de ce protocole d'accord estimant que l'inclusion du Sahara Occidental dans l'accord est une "Violation" du droit international.

Les eurodéputés ont relevé par ailleurs le non-respect par le Maroc des droits de l'homme au Sahara Occidental rappelant le rapport du conseiller du Parlement européen Charles Tannock sur le droits de l'homme au Sahara Occidental et les pays du Sahel, les rapports du rapporteur de l'ONU et des organisations internationales sur la torture.

Une parlementaire suédoise affirme l'invalidité de l'accord de pêche entre le Maroc et l'UE

La parlementaire suédoise Isabella Lovin a affirmé l'invalidité de l'accord de pêche avec le Maroc s'appuyant en cela sur les décisions du Parlement européen et de l'ONU violées, selon elle, par le Maroc au Sahara Occidental.

Dans son intervention, lors du récent débat sur l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc au niveau de la commission de la Pêche et de l'Agriculture au Parlement européen, Mme Lovin a cité l'avis émis par la consultation juridique de l'ONU à cet effet selon lequel "toutes les conventions portant sur les richesses naturelles d'un peuple qui ne jouit pas encore de son droit à l'autodétermination doivent requérir l'approbation de ce dernier".

Devant les arguments que la présidente de la commission l'Espagnole Mme Carmen Fraga a essayé de faire valoir pour la validation du protocole, la parlementaire suédoise qui a évoqué les informations qui lui sont parvenues sur des contacts avec le peuple sahraoui, a demandé à son interlocutrice son opinion sur la dernière lettre du secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abde-



laziz, dans laquelle il a mis en garde le Parlement européen contre toute implication dans le pillage des ressources naturelles du peuple sahraoui". Elle a ajouté que "le Front Polisario est le seul et unique représentant légitime du peuple sahraoui avec la reconnaissance de l'ONU, ce qui prouve, a-t-elle observé, que les Sahraouis n'ont été ni contactés ni consultés au sujet de leurs richesses naturelles".

Elle a indiqué avoir avisé personnellement ainsi que trois de ses collègues toutes les parties y compris l'ambassadeur du Maroc auprès de l'UE de leur intention de se rendre au Sahara Occidental et de rencontrer les Sahraouis et les autorités marocaines, mais qu'ils ont en été empêchés par le Maroc, selon elle. "Nous

avons pris connaissance de plusieurs rapports, dont celui du rapporteur spécial de l'ONU sur la torture qui affirme que la torture se pratiquait à grande échelle au Sahara Occidental".

"Si nous revenons aux décisions du Parlement de 2009 nous constaterons clairement que la consultation juridique du Parlement européen a conclu à la nécessité d'annuler l'accord pour manque de preuves quant au respect du droit international par cet accord", a-t-elle noté.

Mme Lovin a précisé que selon la consultation, il s'avère que "toute exploitation des ressources naturelles d'un peuple qui ne jouit pas encore de son autodétermination, doit être basée sur le consentement de ce peuple et lui profiter directement

Le discours du souverain marocain reflète l'isolement du Maroc

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Essalek a affirmé vendredi, que le discours du roi du Maroc prononcé à l'occasion du 38^e anniversaire de l'invasion militaire marocaine du Sahara Occidental "réflète l'isolement croissant que subit l'occupation marocaine".

Dans une déclaration à l'Agence de presse sahraouie (SPS), M. Ould Essalek a souligné que le récent discours du souverain marocain "traduit l'échec des thèses expansionnistes de Rabat du fait de son occupation du Sahara Occidental

contraire aux décisions de la Légalité internationale".

"Il est évident que la vaillante résistance pacifique dans les territoires occupés du Sahara Occidental et les villes du sud du Maroc, qui s'affirme et gagne de plus en plus en ampleur et en profondeur, et ce malgré la répression implacable, contrarie les desseins coloniaux du Maroc", a-t-il indiqué. "Plutôt que de s'en remettre à l'arbitrage international en croupier loyalement avec les efforts des Nations unies pour le parachèvement de la décolonisation du Sahara Occidental, le

Maroc continue de dresser les obstacles devant les initiatives onusiennes de paix et s'en prend à des organisations de défense des droits de l'homme dont la crédibilité n'est plus à prouver", a ajouté le responsable sahraoui.

Enfin, M. Ould Essalek a appelé la communauté internationale à exiger "immédiatement" l'arrêt de la répression et la protection des droits de l'homme au Sahara Occidental et de sauver le processus de paix en garantissant l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination.

ONU - RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE La République centrafricaine au bord de violences "incontrôlables"

La Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, a lancé vendredi une mise en garde contre le cycle d'attaques et de représailles violentes qui risquent de faire plonger la République centrafricaine dans une situation "incontrôlable".

Des milices d'autodéfense, connues sous le nom d'"anti-Balaka", ont récemment attaqué et occupé Bouar, près du Cameroun voisin, déclenchant des affrontements avec les forces issues de l'ex-Séléka, qui ont fait au moins 20 morts parmi les civils. "Je suis profondément choquée par les meurtres et violations des droits de l'homme perpétrés en République centrafricaine", a déclaré Mme Pillay dans un communiqué, ajoutant que ces incidents violents ont exacerbé les tensions entre les communautés et engendré des divisions confessionnelles qui sont susceptibles de "déstabiliser davantage le pays." A ce propos, elle a souligné que les diverses communautés ethniques et religieuses de la RCA cohabitent depuis des dé-

cennies, tandis que cette escalade de violences et de haine doit être stoppée avant de devenir "incontrôlable". Mme Pillay a déclaré que les rapports récents faisant état d'un massacre, principalement de femmes et d'enfants, dans un village près de Bouar, reflétaient le niveau de violence qui prévaut actuellement en RCA. En conséquence, elle a exhorté les autorités à ouvrir immédiatement une enquête transparente et indépendante pour vérifier ces informations. Des combats et violations des droits de l'homme ont également été observés dans d'autres parties du pays. A Bossangoa, une ville également située dans l'ouest du pays, les affrontements entre les deux groupes ont fait un nombre indéterminé de victimes depuis le mois de septembre et provoqué des déplacements de population à grande échelle. Une équipe onusienne des droits de l'homme s'est récemment rendue sur place, où elle a reçu des informations faisant état de violations généralisées des droits de l'homme perpétrées par les deux par-

ties, notamment des exécutions sommaires, des violences sexuelles ainsi que des cas d'arrestations et de détentions arbitraires.

Selon elle, si aucune action immédiate n'est entreprise, tant par les autorités que par la communauté internationale, il existe un risque réel de voir la situation dégénérer rapidement et inexorablement en un conflit ouvert, avec des répercussions terribles sur la population centrafricaine et sur le reste de la région.

De son côté, le Programme alimentaire mondial (PAM) a prévenu vendredi que 1,1 million de Centrafricains, soit près de 30% de la population vivant en dehors de la capitale Bangui, ne mangent pas à leur faim ou dépendent d'une aide alimentaire pour survivre.

Une enquête a même averti qu'il n'y aurait pas assez de nourriture dans le pays pour couvrir les besoins des populations entre janvier et février 2014.

APS

PALESTINE

Colonies israéliennes: Un comité onusien appelle le Conseil de sécurité à agir

Le Comité de l'ONU pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a condamné vendredi l'expansion continue des colonies de peuplement israéliennes illégales dans les territoires palestiniens occupés, y compris El Qods-Est, et a demandé au Conseil de sécurité d'agir.

Depuis la reprise des négociations directes entre Israéliens et Palestiniens en juillet dernier, Israël a approuvé la construction de centaines de logements dans une colonie et délivré des permis de construire pour d'autres en Cisjordanie et à El Qods-Est.

Ce Comité de l'ONU a alors affirmé que ces activités illégales "sapent gravement la perspective, déjà fragile, de la réalisation de la solution de deux Etats sur la base des frontières de 1967".

Il a également souligné que toutes les activités de peuplement constituent une grave violation de l'article 49 de la 4^e



Convention de Genève, lequel interdit à la puissance occupante de transférer une partie de sa population civile dans les territoires qu'elle occupe, comme cela a été affirme à maintes reprises par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, ainsi que par la Cour internationale de Justice dans son avis consultatif sur les conséquences juridiques de l'éification d'un mur dans le Territoire palestinien occupé.

La communauté internationale ne reconnaît pas l'annexion par Israël d'El Qods-

Est, qui fait partie intégrante du Territoire palestinien occupé et tombe sous le coup de la 4^e Convention de Genève, a rappelé le Comité.

Tout en continuant de transférer sa propre population dans le Territoire palestinien occupé, Israël "poursuit de manière implacable l'expulsion illégale de la population palestinienne d'El Qods-Est, par le biais des destructions de maisons et des révoltes de permis de résidence", a-t-il déploré. En conséquence, le Comité a

exhorté le Conseil de sécurité à agir de manière décisive contre les violations persistantes par Israël de ses résolutions, et également contre son obstruction systématique au processus de paix.

Il a aussi demandé la tenue de la Conférence des Hautes Parties contractantes à la 4^e Convention de Genève afin de remédier aux violations continues par Israël des dispositions de cette Convention.

SYRIE

Début de la réunion de l'opposition syrienne à Istanbul

Les membres de la Coalition de l'opposition syrienne ont commencé hier leurs discussions pour décider de leur participation à la conférence de paix dite Genève-2, ont rapporté les médias. La réunion devait se poursuivre «au moins jusqu'à dimanche soir» a indiqué la Coalition.

Le chef de la Coalition nationale syrienne (CNS) Ahmat Jarba a fixé des conditions très strictes à sa participation à une réunion à Genève. Il exige notamment qu'elle aboutisse à un départ du président Bachar Al-Assad, ce que Damas refuse catégoriquement.

L'opposition syrienne ne participera pas à la conférence de paix de Genève 2 que si un calendrier était fixé pour le départ du président Bachar Al-Assad et que si l'Iran y participait pas, a déclaré dimanche le Jarba. Pour sa part, le ministère syrien des Affaires étrangères avait



souligné que «la réussite de Genève-2 dépend uniquement de la volonté des Syriens de s'accorder entre eux pour faire cesser la violence et le terrorisme, et pour parvenir à une solution politique».

Washington et Moscou s'efforcent de réunir d'ici la fin novembre à Genève une conférence de paix sur la Syrie, où plus de 115.000 personnes ont été tuées depuis le début de la rébellion armée, en mars 2011. Vendredi dernier, M. Brahimi avait affirmé à Damas que la conférence de paix Genève II «n'aura pas lieu si l'opposition n'y participe pas».

«La participation de l'opposition est essentielle, indispensable et importante», avait-il déclaré à la presse au dernier jour d'une visite de cinq jours en Syrie dans le cadre d'une tournée régionale. Selon lui, la conférence de paix devrait se tenir «dans les semaines à venir et non l'année prochaine».

AFRIQUE SUD

Les prochaines législatives en Afrique du Sud se tiendront entre avril et juillet 2014

Les prochaines élections législatives en Afrique du Sud se dérouleront entre avril et juillet 2014, a annoncé vendredi la présidence sud-africaine.

Cette nouvelle échéance législative, la 5^e depuis la fin de l'apartheid en 1994, conduira également au choix du nouveau président du pays, a précisé la même source.

La Commission électorale indépendante d'Afrique du Sud (IECSA) a annoncé que moins de la moitié des électeurs de moins de 30 ans se sont inscrits sur les listes. L'IECSA a pour objectif de parvenir à 2 millions de nouvelles inscriptions au moment où les listes électorales seront closes avant les élections le-

gislatives de l'an prochain.

Selon une étude menée en juillet par une société indépendante, près d'un jeune Sud-Africain sur quatre n'a pas l'intention de voter lors des élections de l'année prochaine.

Le président sud-africain Jacob Zuma a, dans un communiqué publié sur le site de la présidence, appelé tous les électeurs admissibles du pays à s'inscrire ce weekend pour pouvoir voter lors des élections législatives de l'an prochain.

«Nous lançons un appel à tous les Sud-Africains pour qu'ils exercent leur droit démocratique en effectuant la première étape en s'inscrivant pour voter», a-t-il déclaré. M. Zuma a ainsi rappelé à

tous les Sud-Africains que les élections législatives de 2014 revêtent une grande importance car elles coïncident avec la célébration des 20 ans de liberté et de démocratie dans le pays.

Le président sud-africain a particulièrement encouragé les jeunes à s'inscrire, en disant qu'ils appartiennent à une génération différente car ils sont nés dans une société démocratique et libre attachée aux droits de l'homme. «La jeunesse est indispensable au développement de ce pays bien-aimé et leur participation active dans le processus de construction de la nation aidera sans aucun doute à faire avancer le pays», a-t-il dit.

SOMALIE

Attentat à Mogadiscio: Le président Hassan Sheikh déterminé à ramener la paix

Le président somalien, Hassan Sheikh Mohamud, a promis hier de poursuivre ses efforts pour ramener la paix et la sécurité dans son pays au lendemain d'un nouvel attentat meurtrier dans le centre de Mogadiscio, attribué aux insurgés islamistes shebab.

Au moins quatre personnes, dont un diplomate somalien, ont trouvé la mort et 15 blessées vendredi dans l'explosion d'une voiture piégée contre un hôtel à Mogadiscio, selon les autorités somaliennes, qui ont imputé l'attentat aux rebelles shebab.

«Je condamne avec force cet acte de terrorisme haineux commis par les shebab devant l'hôtel Maka al Mukarama qui a fait des morts et des blessés dans la population civile», a dit le président Hassan Sheikh dans un communiqué. Selon Hassan Sheikh, le but de l'attentat était de «terroriser les gens pour stopper le processus devant mener à la paix et à la stabilité en Somalie».

Nous disons clairement aux shebab qu'ils ne nous feront jamais cesser de progresser vers la paix, la stabilité et la bonne gouvernance», a-t-il ajouté. Le communiqué de la présidence ajoute qu'une autre explosion a été évitée avec l'arrestation d'un homme équipé d'un ordinateur et d'explosifs au moment où il essayait de faire détonner une bombe à l'intérieur de l'hôtel simultanément à l'attentat à la voiture piégée à l'extérieur.

Cette attaque survient alors que la Force d'intervention de l'Union africaine en Somalie (Amisom) a demandé au Conseil de Sécurité de l'ONU d'augmenter ses effectifs de plus d'un quart pour arriver à 22.000 hommes, dans le but de combattre les insurgés.

Mogadiscio est fréquemment la cible d'attaques-suicide et d'attentats à la voiture piégée organisés par les shebab, un mouvement lié à Al-Qaïda qui veut renverser le gouvernement soutenu par la communauté internationale.

IRAN

L'Iran prévoit un accord avec l'AIEA lors de la visite d'Amano à Téhéran

L'Iran prévoit de signer un accord avec le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, Yukiya Amano, lors de sa visite demain à Téhéran sur le programme nucléaire iranien, a déclaré hier l'ambassadeur d'Iran auprès de l'AIEA.

«L'Iran a présenté une nouvelle proposition comprenant des actions concrètes et nous prévoyons que le texte sera finalisé lundi et que les deux parties parviendront à un accord», a déclaré Reza Najafi à la Télévision d'Etat.

L'AIEA a annoncé vendredi que M. Amano se rendrait demain à Téhéran pour la reprise des négociations sur le programme nucléaire controversé de l'Iran. Il s'agira de la deuxième visite du chef de l'AIEA en Iran, après celle de mai 2012 qui s'était avérée être un échec cuisant. A son retour, il avait en effet annoncé la signature immédiate d'un accord avec Téhéran, qui n'a jamais eu lieu.

«Parallèlement (...) les experts de l'Iran et de l'AIEA se réuniront à Téhéran pour discuter de questions techniques», a-t-elle ajouté. L'objectif de la rencontre sera de «renforcer le dialogue et la coopération», selon l'agence.

APS

Programme du dimanche 10 novembre 2013

TF1

06h30 Magazine jeunesseTFou
10h10 Sports mécaniquesAutomoto
10h55 Magazine de sociétéMon plus beau coup de poker
11h00 FootballTéléfoot
11h55 Magazine sportifL'affiche du jour
11h58 Météo
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 Magazine scientifiqueDes inventions et des hommes
13h00 Journal
13h25 Magazine de la décorationDu côté de chez vous
13h35 Météo
13h40 Série policièreMentalist77
14h35 Série hospitalièreDr House77
15h25 Série hospitalièreDr House77
16h20 Série policièreLes experts : Miami77
17h05 Série policièreLes experts : Miami77
18h00 Magazine de sociétéSept à huit
19h50 Magazine de sociétéLà où je t'emmènerai
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de la décorationDu côté de chez vous
20h35 Magazine de servicesTrafic info
20h40 Météo
20h50 Film de science-fictionAvatar777Inédit
23h50 Série policièreLes experts77

2

07h00 Magazine culturelThé ou café
08h05 Magazine sportifRencontres à XV
08h30 Magazine religieuxSagesse bouddhistes
08h45 Magazine religieuxIslam
09h15 Magazine religieuxJudaïca
09h30 Magazine religieuxChrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
10h00 Magazine religieuxPrésence protestante
10h30 Magazine religieuxLe jour du Seigneur
12h05 JeuTout le monde veut prendre sa place
13h00 Journal
13h20 Magazine d'actualité13h15, le dimanche...
14h05 Météo 2
14h10 DivertissementVivement dimanche
16h25 AnimalierGrandeur nature
17h30 MultisportsStade 2
18h50 DivertissementVivement dimanche prochain
20h00 Journal
20h30 Magazine d'information20h30 le dimanche
20h39 Magazine culturelD'art d'art
20h40 Magazine de l'environnementEmission de solutions
20h44 Météo 2
20h45 ComédieCamping77
22h25 Magazine de sociétéFaites entrer l'accusé77

3

08h00 Magazine jeunesseDimanche Ludo
08h01 Dessin animéOggy et les cafards
08h07 Dessin animéOggy et les cafards
08h14 Dessin animéOggy et les cafards
08h26 Téléfilm d'animationScooby-Doo au pays des pharaons
09h34 Série d'animationScooby-Doo, Mystères Associés
10h08 Dessin animéLooney Tunes Show
10h43 Dessin animéTit et Grosminet
10h59 Emission jeunesseArt investigation
11h15 Magazine politiqueExpression directe
11h25 Météo
11h30 Magazine régionalDimanche avec vous
12h00 12/13 : Journal régional
12h10 Magazine politique12/13 dimanche
12h50 Magazine animalier30 millions d'amis
13h20 Téléfilm policierCommissaire Brunetti : enquêtes à Venise
14h50 LoterieKeno
15h00 En course sur France 3
15h20 Magazine régionalUn dimanche en France
17h00 DivertissementLes chansons d'abord

17h55 JeuQuestions pour un super champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 MultisportsTout le sport
20h15 Série d'aventuresZorro
20h45 Série policièreLes enquêtes de Murdoch777Inédit
21h25 Série policièreLes enquêtes de Murdoch77
22h15 Série policièreLes enquêtes de Murdoch77
23h00 Série policièreLes enquêtes de Murdoch77
23h45 Météo
23h50 Soir 3

CANAL+

07h55 Dessin animéLes Dalton
08h05 Dessin animéLes Dalton
08h10 Film d'animationKirikou et les hommes et les femmes77
09h35 Série d'animationLes Simpson
10h00 ComédieMais qui a re-tué Pamela Rose ?77
11h33 La météo
11h35 Série humoristiqueCasting(s)
11h40 Magazine du cinémaRencontres de cinéma
12h00 Magazine politiqueLe supplément politique
12h45 Magazine d'actualitéLe supplément
13h55 Divertissement-humourLa semaine des Guignols
14h30 DivertissementLe petit journal de la semaine
15h05 DivertissementLa semaine de Gaspard Proust
15h10 DécouvertesLes nouveaux探索ateurs
16h15 Magazine d'actualitéL'effet papillon
16h45 DivertissementZapping
16h55 FootballPlateau sport
17h10 SportManchester United / Arsenal
17h10 Série de suspenseInside Men77
18h00 SociétéJulian Assange : du sexe et des mensonges
18h45 DivertissementZapping de la semaine
19h10 FootballCanal Football Club
19h35 FootballCanal Football Club
20h55 FootballAvant-match
21h00 SportSaint-Etienne / Lyon
22h55 FootballCanal Football Club
23h15 FootballL'équipe du dimanche
oooh5 Magazine du jeu vidéoLe journal des jeux vidéo
oooh30 Série dramatiqueDexter777
oooh20 Série dramatiqueDexter777
ooih5 SportMasters ATP 2013
ooih45 SportToronto Maple Leafs / New Jersey Devils

M6

07h00 Divertissement-humourAbsolument stars
09h40 Dessin animéKid Paddle
09h55 Série d'animationLanfeust Quest
10h20 Dessin animéKid Paddle
10h35 Dessin animéChico Chica Boumba Pepper School
10h40 Dessin animéChico Chica Boumba Pepper School
11h10 Magazine sportifSport 6
11h20 Magazine de l'automobileTurbo 12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Magazine de sociétéMaison à vendre
14h50 TéléréalitéRecherche appartement ou maison
16h15 Magazine de la décorationD&CO
17h15 Magazine d'actualité66 minutes : grand format
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristiqueScènes de ménages
20h40 Magazine sportifSport 6
20h50 Magazine de sociétéZone interdite1-nédit
23h00 Magazine d'informationEnquête exclusive
oooh25 Magazine d'informationEnquête exclusive
01h55 Météo

La sélection

20h50

Avatar**Résumé**

Jake Sully, un ancien marin en fauteuil roulant, a toujours conservé une âme de guerrier. Il est choisi pour être envoyé sur Pandora, où des industriels exploitent l'unoptanium, un minéral dont dépend la survie énergétique de la Terre. Pour évoluer dans l'atmosphère létale irrespirable de Pandora, les hommes ont mis au point le programme Avatar, qui permet à des esprits humains d'intégrer des corps capables de survivre dans cette atmosphère. Ces hybrides sont créés génétiquement à partir d'ADN humain et de Na'vi, les autochtones de Pandora. On confie à l'avatar de Jake la mission de s'infiltrer dans le clan des habitants de Pandora, qui s'opposent à l'exploitation de leur minéral par les humains. C'est alors qu'une belle Na'vi, Neytiri, entre dans la vie de Jake...

2

20h45

Camping**Résumé**

Michel Saint-Josse est chirurgien plasticien à Paris, un peu hautain et très snob. Il promet à sa fille de l'emmener passer des vacances dans un hôtel de luxe à Marbella, mais le voyage est interrompu par une panne de voiture, juste à l'entrée du camping des Flots bleus, sur une plage des Landes. Les habitués du lieu les accueillent à bras ouverts. Patrick propose même de les loger en attendant que leur véhicule soit réparé. Il leur fait découvrir l'univers des tongs, du chocolat matinal et des apéritifs anisés. L'expérience est éprouvante pour Michel, mais sa fille, Vanessa, passe, elle, les plus belles vacances de sa vie. Le garagiste tarde, Michel perd peu à peu patience...

3

20h45

Les enquêtes de Murdoch**Résumé**

C'est la panique au grand magasin Eaton. Preston Monk, le responsable du rayon femme, a été retrouvé mort à l'intérieur de la colonne du monte-charge, le crâne fracassé par un objet en métal. La victime venait de licencier une vendeuse, Florence Sykes. Le mari de cette dernière reconnaît s'être rendu au magasin pour en découdre avec Monk. Mais l'arme du crime, elle, est récupérée dans l'atelier du magasinier Jake Barker. Or, celui-ci est également retrouvé mort à son domicile, un pistolet dans la main. Les deux meurtres sont-ils liés ? Nul doute pour Murdoch. Le ou les meurtriers se disimulent forcément parmi les employés du magasin...

CANAL+

20h55

Saint-Etienne / Lyon**Résumé**

L'AS Saint-Etienne, qui reste sur une incroyable série de cinq défaites à domicile face à l'olympique Lyonnais, espère enfin vaincre le signe indien lors de ce 107e derby. En cette veille d'armistice, la bataille fera encore rage sur la pelouse du Geoffroy-Guichard entre ces éternels rivaux du championnat. Perdus dans son ventre mou, Clément Grenier, Bafétimbi Gomis et les Rhodaniens sont à la recherche de points précieux pour refaire surface au classement, alors que les Foréziens de Christophe Galtier veulent revenir sur le peloton de tête. L'an dernier, les protégés de Rémi Garde l'avaient emporté grâce à un but de Michel Bastos (0-1).

M6

20h50

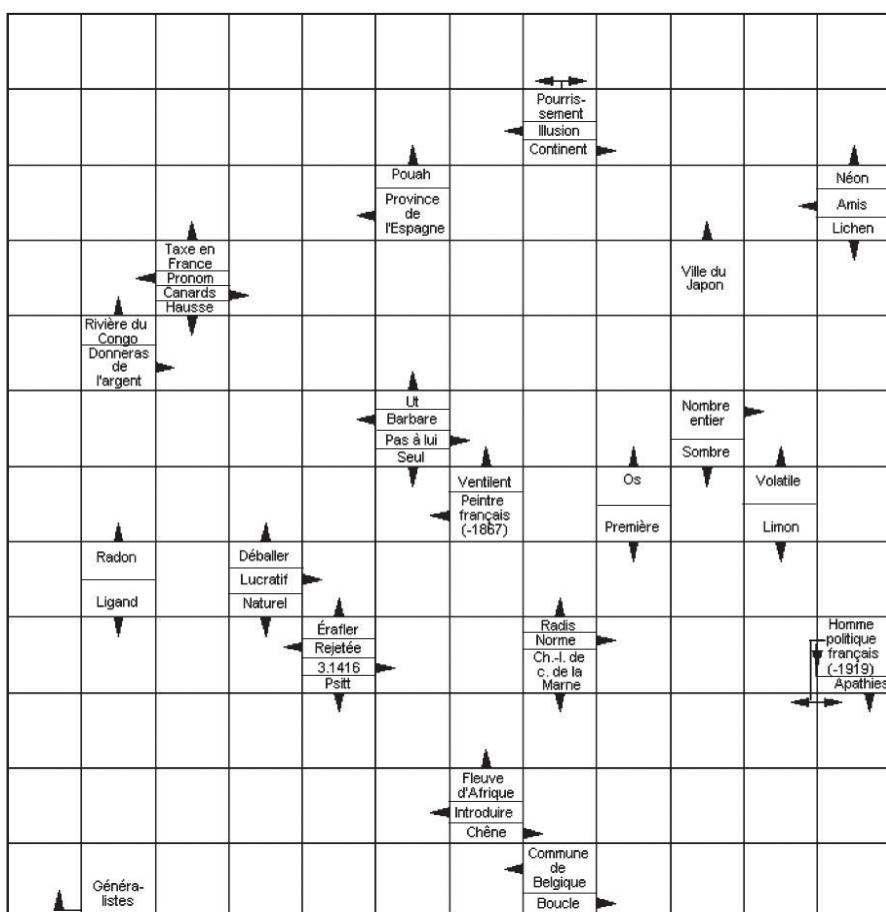
Zone interdite**Résumé**

Au sommaire :
Quand la voiture nous rend fous (-10)
Plus de huit Français sur dix admettent s'énerver au volant. Conduite agressive, non-respect des distances de sécurité, insultes : les inviolabilités se multiplient et dérapent parfois vers des affrontements particulièrement violents.
Décryptage des comportements sur la route.

Radar routiers : au coeur de la machine de guerre contre la vitesse

Ala fin de l'année 2013, le réseau routier français sera équipé de 6000 radars. Face à cette déferlante, les automobilistes prennent position. En pleine rébellion, certains Français se sont équipés de matériel ultra-sophistiqué pour échapper à l'amende.

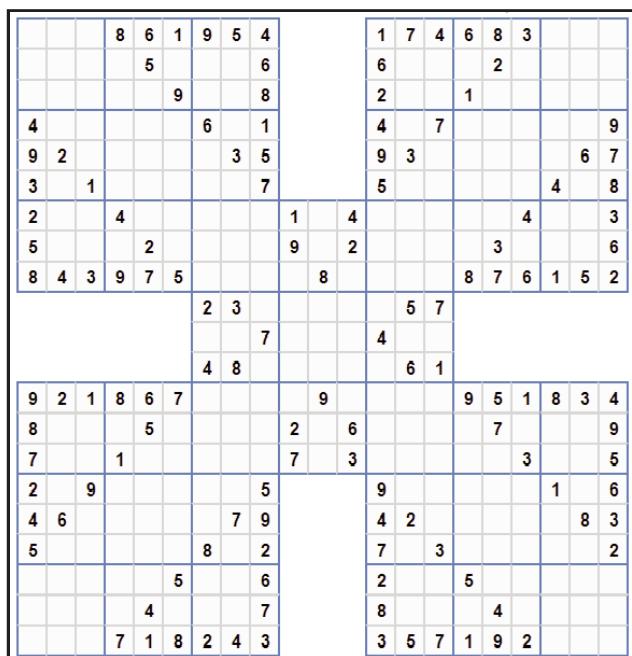
Mots fléchés n°422



Samouraï-sudoku n°422

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°422

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement:

- Art d'incliner au marteau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique céleste
- Spumescent - Habitants
- Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrium
- Changement - Légèrement froide
- Câbles - Licol
- Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
- Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des rois de France
- Site archéologique du Mexique - Connait
- Assiduité
- Chiquenaudes données sur le nez - Envers
- Américium - Radio-Canada - Attachées
- Actions aimables
- Ville d'Allemagne - Epoque - Dieu solaire

Verticalement:

- Femme de lettres française
- Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
- Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
- Proposition - Vol
- Filet - Candela
- Partie inférieure du système jurassique - Prénom féminin
- Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
- Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
- Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
- Brisa les dents - Proportionner
- Sélénium - Rivaux - Adjectif possessif

CAN-2014 DE HANDBALL

Daoud Hicham, blessé, très incertain pour la compétition

Le joueur de l'équipe nationale de handball, Daoud Hicham, victime d'une rupture des ligaments croisés, est incertain pour la coupe d'Afrique des nations CAN 2014, prévue en Algérie (15-26 janvier 2014), a appris l'APS hier auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB).

Le sociétaire du HBC El Biar (div. 1 algérienne), a contracté sa blessure lors du dernier stage du Sept national, effectué à Nymburk en République



tchèque, sous la houlette du duo Rédha Zeguili - Habil Kheraïfa.

La gravité de la blessure de Daoud Hicham devra

période de repos, suivie d'une rééducation avant de reprendre la compétition.

Deux éléments ont manqué à l'appel au cours du stage tchèque, à savoir les gardiens de but Adel Bousmal et Abdelmalek Slahdji, légèrement blessés et qui sont restés à Alger pour se soigner.

Lors du premier tour de la CAN-2014, l'Algérie évoluera dans le groupe B avec le Maroc, l'Angola, le Congo, la RD Congo et le Nigeria. Le groupe A est composé de la Tunisie, de l'Egypte, du Cameroun, du Gabon, du Sénégal et de la Libye.

2^e SEMI-MARATHON SUR FAUTEUILS ROULANTS 80 participants au rendez-vous d'Alger

Quatre-vingt participants de tous âges et des deux sexes, ont pris part vendredi au 2^e semi-marathon sur «fauteuils roulants» parcouru sur une distance de 3 km, séparant le siège de la Direction Générale de la Sécurité Nationale (DGSN) du Square Sofia (Centre d'Alger).

Cette manifestation qui a pour but la sensibilisation et la prévention des dangers des accidents de la circulation, et initiée par la DGSN en collaboration avec l'association «Amel» des handicapés, a été rehaussée par la présence du ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, M^{me} Souad Bendjaballah, du représentant du Directeur général de la DGSN, le commissaire Belarbi Salah Hamdane, chef du service central des activités sociales et sportives, ainsi que des élus des Assemblées populaires et communales de La Casbah et d'Alger-Centre, auxquels s'ajoutent des cadres de la Sécurité nationale et des représentants de la société civile.

Cette manifestation sportive s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du principe de la police de proximité, et notamment l'intérêt et l'appui que porte la DGSN en direction des personnes handicapées.

LIGUE 1 DE FOOTBALL

Lancement de la réalisation de 16 centres de formation dès le mois prochain

Les travaux de réalisation de seize centres de formation destinés aux clubs de Ligue 1 professionnelle de football vont être lancés dès le mois prochain, a déclaré à l'APS le responsable du service de l'investissement au ministère de la Jeunesse et des Sports. «Nous allons lancer officiellement les travaux pour la réalisation de 16 centres de formation au profit des clubs de Ligue 1 de football», a déclaré M. Doumi en marge de la visite de travail du ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, à l'académie de football de Paradou AC à Tessaâl El-Merdja et aux écoles de l'OC Alger et «Form Foot» au Caroubier. «Les travaux de réalisation, confiés à des entreprises algériennes et françaises, vont toucher également, dans une seconde étape, les équipes de Ligue 2 de football», a-t-il ajouté.

Le lancement de ces travaux entre dans le cadre de l'application des mesures d'accompagnement du professionnalisme en Algérie décidées par l'Etat dans le cadre de la loi de finances 2010. 32 clubs sont passés, depuis l'été 2010, à un nouveau système de gestion, en créant des sociétés sportives et commerciales. Un passage vers le professionnalisme dicté notamment par des instructions de la Fédération internationale de football (FIFA). Les pouvoirs publics en Algérie s'étaient engagés à contribuer à la réussite de cette opération en décidant une série de mesures visant à aider les clubs en question à réussir leur passage vers le professionnalisme.

NBA Indiana toujours invaincue

L'équipe d'Indiana est restée la dernière équipe invaincue en NBA en signant vendredi face à Toronto (91-84) son sixième succès pour égaler ainsi le meilleur début de saison de l'histoire de la franchise.

Il faut remonter à 1971-1972 pour retrouver les Pacers avec 6v-od. C'était au temps où la franchise de l'Indiana évoluait en ABA, une Ligue rivale de la NBA qui a ensuite fusionné avec elle. Les Pacers, toujours fidèles à leur réputation d'intraitables défenseurs, ont encore pu compter sur Paul George, auteur d'un match plein avec ses 23 points, 8 rebonds, 6 passes décisives et 2 interceptions. Indiana mène la Conférence Est et San Antonio fait la course en tête à l'Ouest après sa victoire étriquée sur Golden State (76-74). Les Spurs, finalistes NBA face à Miami en juin, n'ont marqué que 12 points dans le dernier quart temps mais ont quand même pu contenir le retour des Warriors. A l'Ouest, Kevin Durant a fait pleuvoir 37 points sur Detroit (avec 8 rebonds et 7 passes) et Oklahoma City, finaliste NBA en 2012, s'est défait des Pistons (119-110) et talonne San Antonio.

En cumulant 32 points, 15 rebonds et 8 passes décisives, Kevin Love a flirté avec le triple double lors de la victoire de son équipe de Minnesota face à Dallas (116-108).

Le Britannique Luol Deng est passé encore plus près du triple double pour Chicago contre Utah, avec 19 points, 10 rebonds et 9 passes au compteur. Les Bulls ont renoué avec la victoire (97-73) après deux défaites alors que les Jazz ont eux encaissé leur sixième revers de la saison. Utah est la seule équipe à ne pas encore avoir gagné un match. Enfin à New York, les Knicks ont gâché le tout premier match en tant qu'entraîneur en chef de leur ancien pivot Patrick Ewing, appelé à remplacer temporairement Steve Clifford aux commandes de Charlotte après le problème cardiaque dont ce dernier a été victime. Ewing est un des entraîneurs adjoints des Bobcats et n'avait encore jamais eu l'occasion de jouer les «head coach» en NBA. Les Knicks, pour lesquels Ewing a joué pendant quinze ans, se sont imposés (101-91) grâce notamment à Carmelo Anthony (28 pts, 8 rbds, 6 passes) et l'Italien Andrea Bargnani (25 pts, 8 rbds, 5 contres).

CHAMPIONNAT NORD-AMÉRICAIN DE BASKET-BALL Les résultats de vendredi

San Antonio - Golden State 76 - 74
Detroit - Oklahoma 110 - 119
Portland - Sacramento 104 - 91
Phoenix - Denver 114 - 103
Chicago - Utah 97 - 73
Minnesota - Dallas 116 - 108
Nouvelle-Orléans - LA Lakers 96 - 85
Charlotte - New York Knicks 91 - 101
Indiana - Toronto 91 - 84
Orlando - Boston 89 - 91
Philadelphie - Cleveland 94 - 79
Washington - Brooklyn Nets 112 - 108 a.p.

Solution Samurai-sudoku N°421

3	4	8	1	6	9	5	2	7
5	6	1	2	4	7	8	9	3
7	9	2	5	8	3	6	4	1
2	3	4	7	5	8	9	1	6
9	5	7	6	3	1	4	8	2
1	8	6	4	9	2	3	7	5
4	1	5	8	2	6	7	3	9
8	7	3	9	1	5	2	6	4
6	2	9	3	7	4	1	5	8

6	5	2	4	1	9	3	8	7
3	7	9	5	8	6	1	4	2
1	4	8	3	7	2	9	6	5
2	3	6	7	6	8	4	9	1
4	8	7	1	9	3	2	5	6
9	6	1	2	5	4	7	3	8
4	1	7	2	5	8	3	6	9
3	9	2	6	7	1	4	5	8

Solution Mots Croisés N°421

CARQUEIRANNE
ODEURS■EMEUT
NICEE■AVINEE
CRUSTACE■N■T
IE■TERTIAIRE
L■UER■ALI■AM
IMBUES■LONGE
AGAR■ABELIEN
B■C■CHARI■AT
US■CHALE■UN■
LISIER■NANTI
ECU■FACTURER

Solution Mots Fléchés N°421

THESAURISEUR
■ATON■OBIS■V
KUALALUMPUR■
ATTELER■OSER
NESS■OKAS■BO
SSI■MINER■RUS
ASEN■LACETS
SOUSTRAIRE■A
C■P■EU■GALET
IMPORTUNS■L■
TAO■IL■ESSAI
Y■TAMISEE■NO

ALGÉRIE-BURKINA FASO

A J-1 du stage des Verts, pas de liste définitive des joueurs retenus

S. Ben

Depuis le 1^{er} novembre, jour où le Bosnien Vahid Halilhodzic, le sélectionneur de l'Équipe nationale algérienne avait rendu publique sa liste des 37 joueurs pour le match contre le Burkina Faso le 19 novembre en cours au stade Mustapha Tchaker (19h15) en barrage retour des éliminatoires de la coupe du Monde 2014 au Brésil, on attend avec impatience la réduction de cette liste pour connaître les 25 réellement retenus pour ce match.

Les spéculations vont bon train et aux dernières nouvelles, on évoque une liste de 26 joueurs.

On sait bien que Essaid Belkalem est suspendu pour ce match au même titre que son compatriote Adeline Guediouma qui en même temps vient de se blesser sérieusement. Et c'est la raison pour laquelle on évoque leur remplacement par Ishak Belfodil et Aissa Mandi. Par contre, la grande surprise, c'est le fait qu'on annonce également l'absence dans cette dernière liste de Ryad Boudebouz, qui a fait son



grand retour dans la liste des pré-convocués. Ainsi et suite à la convocation de Mandi il est fort probable de retrouver Cadamuro au poste de défenseur central. Et c'est donc Rafik Halliche qui, malgré son retour de blessure, n'y figure plus non plus. Pour ce qui est des gardiens de but, ils seront, une nouvelle fois, quatre éléments à participer à ce nouveau stage. Rais Mbolhi, qui est déjà à pied d'œuvre au centre technique national de Sidi-Moussa, et il sera rejoint aujourd'hui par Azeddine Doukha, Mohamed Amine Zemmamouche et Cédric Si Mohamed. Ainsi donc, en attendant la publication de la liste des 25 joueurs devant prendre part à ce stage, on notera dans la liste exhaustive la présence pour la première fois du latéral droit de Reims (L1, France),

Aissa Mandi, et le retour du meneur de jeu de Bastia, Ryad Boudebouz (L1, France), du défenseur droit Abderrahmane Hachoud, sociétaire du MC Alger (L1, Algérie), ainsi que le milieu de terrain de l'ASO Chlef (L1, Algérie), Saad Tedjar.

Apparemment et au vu de cette absence de liste officielle et définitive des Verts pour ce

match, il ne reste plus qu'une seule explication : Vahid pourra attendre les matches du week-end pour décider finalement de la publier...

D'autre part et en dehors de cette liste, Vahid n'a rien laissé au hasard pour assurer une qualification au Mondial en réunissant son staff au complet pour discuter du plan de charge de tout un chacun. Il avait même effectué une visite au stade Tchaker de Blida où les Verts devront s'entraîner par deux fois le 15 et 18 novembre.

Pour les autres séances, elles auront lieu au centre technique de Sidi Moussa (Alger), quartier général habituel de l'équipe nationale qui sera appelée à remonter une différence d'un seul but après sa défaite au match aller (3-2) le 12 octobre passé à Ouagadougou.

LIGA ESPAGNOLE DE FOOTBALL (13^e J)

Yacine Brahimi double passeur décisif face à Malaga

Le milieu international algérien du FC Grenade, Yacine Brahimi, s'est distingué vendredi soir, avec deux passes décisives, lors de la victoire de son équipe à domicile face à Malaga (3-1), en match avancé de la 13^e journée du championnat d'Espagne de football.

Auteur d'un rencontre de haute facture, le joueur algérien a offert à l'international marocain, Youssef El-Arabi, la passe du second but du club andalou (59e), avant de récidiver en distillant un «caviar» au Marocain, sur l'action du troisième but (77e).

Très en jambes, Brahimi, a réussi à donner le tournois à la défense de Malaga, dont les défenseurs ont parfois usé de l'anti-jeu pour arrêter ses mouvements. Brahimi, qui avait rejoint Grenade la saison dernière, en provenance du Stade rennais (Ligue 1 française), a pris part à l'intégralité de la rencontre. L'autre international algérien de Grenade, Hassan Yebda, titulaire également par l'entraîneur, Lucas Alakaraz, a cédé sa place à la 69^e à son coéquipier Mohamed Fatau. Les deux joueurs algériens ont écopé chacun d'un carton jaune. Yebda a été averti à la 34^e minute du jeu alors que Brahimi à la 44^e minute. Grâce à cette victoire acquise avec la manière et grâce notamment à un Youssef El-Arabi, auteur d'un triplé, Grenade remonte à la 8^e place avec 17 pts tandis que Malaga stagne au 12^e rang (13 pts).

Les deux Algériens figurent dans la liste des 37 joueurs préconvocués par le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, pour le match retour face au Burkina Faso, prévu le 19 novembre à Blida (19h15), comptant pour le tour de barrages qualificatif au Mondial 2014.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE, DES MARCHÉS ET PROGRAMMES
NF 097417019057223

Avis d'appel d'offres national restreint n°/DAL/SALMP/2013

Pour : réalisation le reste des travaux de construction au siège de la daïra avec logement à Ain Oussara
Lot 01: Le reste du pavillon administratif et logement de fonction et chambre de gardien + bâche d'eau + l'aménagement et les réseaux divers.
Lot 02: La chufferie + chauffage central avec équipements + les caniveaux des canalisations du chauffage central.
 Au cadre du programme complémentaire soutien de croissance 2008

La wilaya de Djelfa (direction d'administration locale) lance un avis d'appel d'offres national restreint n°/DAL/SALMP/2013 Travaux de réalisation le reste des travaux de construction au siège de la daïra avec logement à Ain Oussara

Les entreprises qui ont la qualification professionnelle catégorie -02- et plus activité principale ou secondaire bâtiment et intéressées par l'objet de présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de bureau d'étude Djerdiane Ibrahimi, cité Aïn Achiche, route du Charafé contre paiement de 2 000 DA représentant les charges de tirage au niveau du trésor du wilaya - prouvé avec quittance -

La soumission doit être présentée dans deux plis:

Le premier pli concernant l'offre technique et contient les documents suivants :

01- Déclaration à soucrire signée, datée et cacheté par le soumissionnaire

02- Déclaration de probité signée, datée et cachetée par le soumissionnaire

03- Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie en cours de validité-II+ et plus, activité principale ou secondaire bâtiment pour lot 01 et catégorie-II+ et plus code 335-3522-221-3523 pour lot 02 copie légalisée.

04- Registres de commerce, copie légalisée

05- Casier judiciaire du gérant dont la date de délivrance ne dépasse pas de trois mois, copie légalisée

06- Extrait de rôle (apuré ou avec échéancier) (en cours de validité), copie légalisée

07- L'attestation de CNAS-CASNOS-CACOBATH en cours de validité, copie légalisée

08- Liste des personnels déclarés à la caisse des assurances, avec justification, copie légalisée

09- Liste des matériels disponibles accompagnée par des copies légalisées cartes grises et les certificats l'attestant, copie légalisée

10- Des comptes sociaux pour les sociétés 2011

11- Références professionnelles de l'entreprise, justifiées par des copies légalisées des attestations des services contractants, contient le montant de projet et l'année de réalisation, concernant des projets de même nature, copie légalisée

12- Le bilan financier pour l'année 2012, copie légalisée

13- La carte d'identification fiscale, copie légalisée.

Le deuxième pli concernant l'offre financière et contient les documents suivants:

Cahier des charges concernant le projet objet de la soumission content :

- Lettre de soumission signée, datée et cachetée par le soumissionnaire

- Bordereau des prix unitaires signé, daté et cacheté par le soumissionnaire

- Devise quantitatif et quantitatif signé, daté et cacheté par le soumissionnaire

- Planning de réalisation des travaux + la durée de réalisation signé, daté et cacheté par le soumissionnaire

Les pièces mentionnées ci-dessus doivent être déposées à la wilaya de Djelfa - Direction de l'administration locale - bureau n° 147, sous un pli extérieur fermé anonyme, contenant les deux plis sus-mentionnés, le pli extérieur portera la mention suivante :

L'enveloppe extérieure devra obligatoirement porter la mention suivante :

Avis d'appel d'offres national restreint n°/DAL/SALMP/2013

Pour : réalisation le reste des travaux de construction au siège de la daïra avec logement à Ain Oussara

Lot 01: Le reste du pavillon administratif et logement de fonction et chambre de gardien + bâche d'eau + l'aménagement et les réseaux divers.

Lot 02: La chufferie + chauffage central avec équipements + les caniveaux des canalisations du chauffage central

Au cadre du programme complémentaire soutien de croissance 2008

- A ne pas ouvrir -

La date de dépôt des offres est fixée au 21^e jour de 8h00 à 14h00 et court à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si ce jour coïncide avec une date fériée ou un dimanche, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'ouverture des offres (technique + financière) se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 8h00 au siège de la wilaya - Direction de l'Administration locale -

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de (150) cent onze jours à compter du dernier jour de la date limite de dépôt des offres.

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE
FONDS NATIONAL DE PERTUATION DES OEUVRES SOCIALES

ANTENNE REGIONALE DE CHELEF

NIS 000016109004949

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/FNPOS.Chef/2013

En application des dispositions de l'article 49 et l'article 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07 Octobre 2010, portant réglementation des marchés , le Directeur de l'Antenne Régionale FNPOS de CHELEF informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N°011/FNPOS.CHELEF/2013 paru aux quotidiens national « DK NEWS » en date du 15/09/2013 et « المساء » en date de 15/09/2013 et le BOMOP , portant réalisation des VRD du projet des 50 logements LSP/FNPOS à Khenisti, Wilaya de Tissemsilt , que suite aux séances d'évaluation des offres techniques et financières respectivement en date du 30/10/2013 , a décidé d'attribuer provisoirement le marché à l'entreprise GUENDEZ Lahcen.

N° de plie	Entreprise	Note technique (sur 70)	Montant Soumission DA/TTC	Montant Corrigé DA/TTC	Note financière (sur 30)	Note Global (sur 100)	Détail	Observation
02	GUENDEZ Lahcen NIF : 176021000072472	45 pts	8 339 580.00 DA	8 150 404.00 DA	30 pts	75 pts	05 mois	Offre unique qualifiée techniquement

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher des services de l'antenne régionale FNPOS de Chelef dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Les soumissionnaires contestant le choix opéré, peuvent introduire leurs recours auprès de la Commission Centrale des Marchés du FNPOS siége à la cité SERBAT - GARIDI 1 - KOUBA - Alger dans un délai de dix jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété.

Passé ce délai aucun recours ne sera pris en considération.

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, MOHAMED TAHMI : «L'Etat financera les projets sérieux de création des écoles de football»

Le ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi, a affirmé samedi à Alger l'engagement des pouvoirs publics à financer les projets sérieux de création des écoles de football. «Nous sommes disposés à aider financièrement les personnes porteuses de projets sérieux de création des écoles de football afin de permettre l'élosion des jeunes talents des quartiers», a déclaré M. Tahmi lors de la visite de travail qu'il a effectuée à l'académie de football de Paradou AC à Tessala El-Merdja et aux écoles de l'OC Alger et «Form Foot» au Caroubier.

Le ministre a saisi l'opportunité de sa visite à l'académie de football de Paradou AC à Tessala El-Merdja pour remercier les initiateurs de ce projet pour le travail accompli en direction des jeunes talents. «Je ne peux que féliciter les dirigeants du Paradou AC pour la formation sportive mais surtout éducative offerte aux jeunes footballeurs sélectionnés à travers le territoire national», a-t-il dit ajoutant que «le MJS a



décidé de faire de la formation une priorité pour la relance des élites sportives». Situé à Sidi Abed dans la commune de Tessala El-Merdja, le centre de Paradou AC dénommé «El-Ankaoui», d'une superficie de 1,5 hectare, a coûté la bagatelle de 150 millions de dinars. Il est entré en fonction en septembre 2012 mais n'a été inauguré officiellement que le 22 avril 2013. Il peut accueillir 80 jeunes footballeurs qui suivent un régime d'internat.

A cette occasion, le ministre de la Jeunesse

LIGUE 2 (11E JOURNÉE)

Statu quo en tête, l'ES Mostaganem coule

La onzième journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle de football disputée vendredi, n'a pas apporté de changements en tête du classement après la victoire du trio de tête : l'USMBA, l'ASMO et l'O Médéa, tandis qu'en bas du tableau, la situation se complique un peu plus pour l'ES Mostaganem désormais bon dernier avec un seul point.

Le leader, l'USM Bel Abbès, qui restait sur une défaite devant l'USM Annaba (1-0) a renoué avec le succès en disposant facilement de l'AS Khroub (3-0) grâce notamment à un doublé d'Ouznadjidj, second meilleur «artilleur» du championnat avec 6 buts.

Avec ce large succès, le septième de la saison, les hommes d'Abdelkrim Birâ conservent leurs deux points d'avance sur leur poursuivant direct, l'ASM Oran qui a souffert pour battre l'A Bousaâda (1-0).

Les Oranais ont attendu la seconde période pour débloquer la situation sur une réalisation de leur buteur Balegh à la 65e minute. Une victoire qui permet aux protégés de Kamel Mouassa de garder leur seconde place avec 20 points devant l'unité O Médéa, qui poursuit sa marche en avant en dominant l'ES Mostaganem sur le score de 3 à 0. Les réalisations de Melkioui (12), Djabali (53') et Abassi (80, sp) ont donné trois précieux points aux hommes de Boufenna, lesquels enregistrent leur sixième

victoire de la saison. La bonne opération de cette journée est réalisée par le NA Hussein-Dey qui se hisse à la 5e place après sa victoire en déplacement contre le MC Saïda (1-0). Les Sang et Or qui demeuraient sur un semi-échec à domicile ont signé leur quatrième victoire grâce à un but de Benyahia (51'). En revanche, le WA Tlemcen glisse d'une place après la défaite essuyée devant l'USM Blida (2-0) sur des buts de Gaid (8') et Djilali (31'). L'autre grand bénéficiaire de la 8e journée est l'USM Annaba qui est allé s'imposer en déplacement contre le CA Batna (1-0) grâce une nouvelle réalisation de Bakhti (3). Les Annabis, sans entraîneur après la sanction infligée par la LFP à Abdelkrim Latrache, signent leur quatrième victoire et remontent à la 7e place en compagnie de l'US Chaouia qui a disposé petitement de l'AB Meouroua (1-0) sur un penalty de Moussi (72). En bas de classement, l'USMM Hadjout a réussi une bonne opération en battant le MSP Batna (2-1). Menés au score sur un but de Guerrab (26, sp), les locaux ont réussi à renverser la situation en égalisant tout d'abord par Benabdellah (45+1, sp) avant d'inscrire le but de la victoire par Khither (61). A la faveur de cette victoire, le promu quitte la zone des relégables, tandis que le MSP Batna qui continue de manger son pain noir tout comme l'AS Khroub et l'ESM, sont bons derniers.

للمزيد: مكتب الأستاذ /برطلين حسين، المونق بالجزائر 38 شارع ديدوش مراد.

* تأسيس *

* التسمية: شركة ذات مسؤولية محدودة: 'كيلو' (SARL: KILEO)

* المقصد الإجماعي: بـ: بـفلاـنـوـرـ رقمـ 120ـ، بلـدـيـةـ بـومـداـنـ .

* أصل المال: (100,000) دج .

بموجب عقد حرر بالمكتب بتاريخ 06/25/2013 والمسجل في أوله تم بمكتبه تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة بين الشركين التاليين وهما:-1-الأستاذ/برطلين أمال.-2- الشركة المسماة : 'كاريل بيلي' (SARL:CARTEL BELI) شرکة ذات مسؤولية محدودة بحقوق فنية تحمل المراسفات التالية: موضعها : وكالة الإتصالات:(605.02) ملتها : (99) سنة ماعدا في حالة الخل

المسيء، ممثلاها: عن السيد / كليمسا داميان (KEDISSA Damien) كمسيرا الشركة لمدة غير محددة.

* سند نسخان من العقد التأسيسي بالمركز الوطني للسجل التجاري (لحظة رilage الجزائر).

للإعلان، المونق.

LIGUE 1 - MCA L'avenir de l'entraîneur Alain Geiger sera décidé demain

Le conseil d'administration de la SSPA/le «Doyen» va se réunir dimanche pour décider de l'avenir de l'entraîneur du MC Alger Alain Geiger, deux jours après la défaite à domicile face à l'USM El-Harrach (1-0), vendredi dans le cadre de la 11e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football, a-t-on appris samedi auprès d'un membre dudit conseil.

Le coach suisse de l'équipe est plus que jamais menacé par le limogeage après le revers «inattendu» essayé au stade Omar-Hammadi dans le derby de la capitale face aux Harrachis, le second de suite après celui de la semaine dernière à Bordj Bou Arréridj contre le CABBA sur le même score de 1 à 0, explique-t-on de même source.

Geiger est critiqué, entre autres, pour ses choix tactiques qui n'ont pas permis à l'équipe d'enchaîner les bons résultats. Il avait déjà été menacé de perdre son poste après la défaite à Séït contre l'ESS (2-1), laquelle intervenait après l'échec face à l'USM Alger (1-0) et le nul à Bologhine contre l'ASO Chlef (0-0).

Le Doyen occupe provisoirement la 4e place au classement.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE : 097417019057223

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 17/DAL/SALMP

Pour : acquisition (06) véhicules au profit des daïras (tranches 02), programme 05-2012

La Direction de l'Administration locale de la wilaya de Djelfa lance un avis d'appel d'offres restreint n°.../2013 pour l'acquisition de (06) véhicules au profit des daïras (tranches 02).

Le présent avis est destiné pour les sociétés, agents agréés, les revendeurs des véhicules qui possèdent un registre de commerce et/ou certificat d'agents agréés, peuvent en ce cas retirer le cahier des charges de l'opération (gratuit) auprès de la Direction de l'Administration locale bureau n° 145.

Les offres seront déposées conformément au cahier des charges sous ou enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'avis, suivant le cahier des charges, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention (soumission à ne pas ouvrir).

L'enveloppe principale abritera 02 autres enveloppes scellées identifiées : «A» et «B».

B- Offre financière, elle abritera les pièces suivantes :

(Lettre de soumission + directives aux soumissionnaires + BPU + DEVIS)

08. Références professionnelles (attestation de livraison), (copie légalisée).

09. Attestation de garantie.

10. Attestation de services après-vente.

11. Attestation portant le délai de livraison.

L'offre devra être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après : Wilaya de Djelfa

-Direction de l'Administration locale - cité 05-juillet - route de Moudjbara (bureau 145), sous un pli extérieur fermé et anonyme, contenant les deux plis susmentionnés.

La date de dépôt des offres est fixée au 21^e jour de oghoo à 12h00 qui court à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des offres (technique+financière) se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 14h00 au siège de la Direction de l'Administration locale. Les

soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter de la première date de dépôt des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des offres.

MOURINHO

«JE N'AI PAS ACCEPTÉ LES EXCUSES DE HAZARD»



Pièce maîtresse du système de jeu de José Mourinho cette saison, Eden Hazard n'a pourtant pas participé à la victoire de Chelsea contre Schalke 04 cette semaine en Ligue des Champions. En cause, un retard à l'entraînement lundi matin qui n'a pas vraiment plu à l'entraîneur portugais. Interrogé à ce sujet en

conférence de presse, l'entraîneur londonien assure que cet épisode est désormais derrière lui.

« Il a bien réagi. Il s'est excusé auprès de moi et auprès du club. Bien sûr, ses excuses n'ont pas été acceptées mais c'est terminé et c'est quelque chose qui n'existe plus. Il est sélectionné et prêt à jouer demain. Il est allé à l'étranger

alors qu'il n'aurait pas dû et il a perdu son passeport. Il sait qu'il a fait une erreur, ce n'est pas non plus une énorme histoire. La conséquence, c'est qu'il n'a pas joué et c'est la pire chose qu'il puisse arriver à un joueur », a-t-il déclaré, alors qu'Eden Hazard était présent à Lille dimanche soir pour assister à la victoire du LOSC face à l'AS Monaco.

Chicharito intrigue Arsenal

Toujours à la recherche d'un attaquant supplémentaire, Arsenal multiplierait les pistes pour dénicher la perle rare. D'après le *Daily Mirror*, les Gunners seraient aujourd'hui très intéressés par Javier Hernandez, l'attaquant de Manchester United et international mexicain. Sous contrat jusqu'en juin 2016 avec les Red Devils, « Chicharito » commence à se lasser de son statut de « Super Sub » et pourrait envisager un départ vers un autre club dans les prochains mois. Arsenal affrontera d'ailleurs Manchester United dimanche, pour le compte de la 11^e journée de Premier League. L'occasion pour les dirigeants londoniens d'entamer les discussions avec leurs homologues mancuniens ?



Arsenal sur Diego Costa ?

L'attaquant hispano-brésilien de l'Atletico Madrid, Diego Costa, révélation de la saison en Liga (13 buts), serait dans le viseur du club anglais d'Arsenal. Les Gunners, également sur Chicharito (MU), sont à la recherche d'un attaquant supplémentaire. Le buteur de 25 ans est sous contrat jusqu'en juin 2018 avec les Colchoneros.

Liverpool : « S'il faut vendre Suarez, nous le vendrons »

Pollué par des envies de départ cet été, Luis Suarez a hésité. Annoncé proche d'Arsenal, il est finalement resté chez les Reds. Depuis, les choses se sont tassées même si un départ reste d'actualité. Pourtant Brendan Rodgers a mis les choses au clair dans des propos retranscrits par Skysports : ce sera Liverpool le dernier décideur : « Il reconnaît que notre équipe a une réelle chance de figurer dans le Big Four cette année. Si nous estimons qu'il faut le vendre, nous le vendrons. Dans le cas contraire, nous ne le vendrons pas. »



Tevez : « Entrer dans l'histoire du club »

« La Juve est un grand club comme tous les clubs où j'ai joué. C'était pareil à Boca, aux Corinthians, à United, et à City. Il n'y a pas de différence avec la Juve », a confié Carlos Tevez au *Corriere dello Sport*. Je suis content de mon choix. Je me sens bien à Turin, c'est une belle ville et les tifosi ont été adorables avec moi dès mon arrivée. Ça me fait très plaisir. Notre objectif principal reste le Scudetto, nous voulons en gagner un troisième de suite pour entrer dans l'histoire du club. »



Green jusqu'en 2017

Agé de 18 ans, Julian Green, l'attaquant polyvalent du Bayern Munich, a rempilé. Le contrat de l'international allemand U19 court désormais jusqu'en juin 2017.



TRAGIQUE ACCIDENT HIER À ALGER

Décès d'une femme fauchée par une rame du tramway

Un tragique accident ayant entraîné le décès d'une femme s'est produit hier (11h40) au niveau de la station 8-Mai 1945 du tramway d'Alger, a indiqué la société d'exploitation des tramways (Setram) dans un communiqué.

La victime, âgée entre 50 et 60 ans, se trouvait sur le quai de la station 8-Mai 1945 avant de chuter devant la rame qui s'apprêtait à entrer dans la station, a précisé la même source. Le trafic a été immédiatement interrompu entre la station Tamaris et la station Mouhous pour permettre le déploiement du plan d'intervention de sécurité (PIS) en présence des éléments de la Sécurité nationale et de la Protection civile.

Un service provisoire a été mis en place entre les stations de Ruisseau et des Pins Maritimes afin de permettre la continuité du service sur ce tronçon de la ligne du tramway.

Une enquête «approfondie» a été immédiatement lancée par la Setram afin d'«élucider les circonstances de ce malheureux accident», a ajouté la même source.

WE RUN ALGIERS

5000 coureurs présents à la 2^e édition d'Alger, vendredi prochain



5000 coureurs foulent vendredi prochain les rues historiques de la ville d'Alger, à l'occasion de la 2^e édition de la course «We Run Algiers» qui portera le surnom de «course connectée».

Cette course connectée fera relier les participants à «Facebook», et chaque coureur verra son statut s'afficher sur son mur «Facebook» tout au long de la course aux passages de l'arche 2 km et l'arche 4km grâce à une connectivité «internet mobile» fournie par l'opérateur Mobilis.

Selon le promoteur de cette course, Playmode-Groupe, le représentant officiel de Nike en Algérie, cette course «We run Algiers» continue sur son élan mondial en «célébrant, motivant, et inspirant les athlètes du monde entier» en organisant des courses dans 26 villes du monde, dont la 1^{re} avait été organisée le 31 août dernier à Prague (République tchèque).

Les organisateurs soulignent que «ces courses varient entre 5 à 10 km, et réunissent des athlètes et des personnalités locales, s'appuyant sur l'esthétique des paysages à travers des parcours pédestres interactifs».

La préparation pour l'édition d'Algier a déjà commencé le 26 août dernier où 800 coureurs ont été invités à des challenges hebdomadaires.

BELAÏZ À DJELFA

Il est impératif d'impliquer les citoyens dans les décisions les concernant

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a mis l'accent hier à Djelfa sur l'impérative implication des citoyens dans les décisions les concernant.

«L'implication des citoyens dans les décisions qui les concernent est un droit constitutionnel», a affirmé M. Belaïz en marge d'une cérémonie d'installation dans ses fonctions du nouveau wali de Djelfa, M. Djelaloui Abdellah, appelant les institutions de l'Etat à impliquer davantage les citoyens, car «ils sont les mieux placés pour exprimer leurs préoccupations et problèmes», a-t-il insisté.

Le ministre a ajouté, à cet égard, qu'il est du droit du citoyen d'assister aux séances de délibération des Assemblées populaires communales, et d'avoir une copie des procès-verbaux les sanctionnant, signalant qu'il peut même exprimer «une opposition à leur sujet, s'il y va de l'intérêt général, tout en ayant la possibilité de recourir à un tribunal administratif». Dans un long exposé



du plan de travail de son département ministériel, M. Belaïz a fait part de l'instauration, suite à un diagnostic minutieux, d'une feuille de route «urgente», dont l'axe principal est «la lutte contre la bureaucratie».

Il est du droit des citoyens de bénéficier d'un service public de qualité, qui soit à leur écoute», a-t-il encore soutenu, instruisant les responsables concernés de les accueillir, en leur fixant des rendez-vous hebdomadaires réguliers.

Il a, en outre, appelé à la création d'un registre de doléances daté et paraphé, portant le nom du citoyen, la nature de son problème et l'état de sa prise en charge. Ce registre fera l'objet d'un contrôle de la part d'ins-

pecteurs anonymes du ministère de tutelle qui rédigent des rapports à leur sujet, a fait savoir le ministre.

M. Belaïz s'est rendu, à l'occasion, à la nouvelle annexe de l'APC de la cité «des jardins», au chef-lieu de wilaya, dont les responsables lui ont expliqué le déroulement de l'opération de numérisation des fichiers de l'état civil, qui a profité, à ce jour, à 1213 fichiers sur un total de 366.716 ciblés.

Le ministre a aussi entendu un exposé sur le projet de réalisation d'un réseau Internet au profit de 12 antennes communales de la commune de Djelfa, doté d'une enveloppe de 41 millions de DA.

AUTOMOBILE

Accord entre Arcofina et le Chinois Faw pour construire une usine de véhicules utilitaires en Algérie

Le holding privé Arcofina et le constructeur automobile public chinois Faw ont signé hier à Alger un accord de partenariat pour la réalisation d'une usine d'assemblage de véhicules utilitaires en Algérie.

L'accord, paraphé par le PDG d'Arcofina, M. Abuelouahab Rahim et le patron de Faw, M. Wang Zhijian prévoit un investissement initial de 5 milliards de DA pour cette future usine qui produira dans un premier temps 10.000 véhicules.

Ce partenariat, basé sur la règle d'investissement (51%-49%) vise aussi le développement d'un réseau national de sous-traitance avec l'objectif d'arriver, après trois ans de la mise en service de l'usine, à un taux d'intégration de plus de 40%, a précisé M. Rahim lors de la cérémonie de signature.

Il est prévu la création dans une première phase de 1.000 emplois, selon le PDG d'Arcofina qui n'a pas donné d'indications sur le



lieu d'implantation de cette unité.

Les deux partenaires travailleront dans le respect des règles régissant l'investissement et les facilitations accordées par le gouvernement algérien notamment en ce qui concerne l'attribution de l'assiette foncière. M. Rahim s'est dit également «confiant» quant à la concrétisation du projet avec ce groupe public chinois qu'il a qualifié de «fiable».

Il a souligné également

vailleurs algériens (UGTA) M. Abdelmajid Sidi Saïd a salué la conclusion de ce partenariat qui entre, dit-il, dans le cadre du «développement de l'industrie automobile en Algérie». Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) Abdelhakim Berrah s'est félicité également de la signature de l'accord avec le groupe Faw, qui entrera bientôt en Bourse en Chine, a-t-il indiqué.

La cérémonie s'est déroulée en présence notamment de représentants d'organisations patronales et de cadres du secteur de l'industrie. Créeé en 1953, Faw est une entreprise étatique chinoise spécialisée dans la construction automobile. Elle emploie plus de 130.000 employés à travers le monde. En 2012, Elle a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 61 milliards de dollars pour un volume de vente de 2,6 millions d'unités.

APS